49e ANNÉE. — Nº 17.006

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32 f.
Etranger.........	10	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 23 JANVIER 1919

SAINT FABIEN

SOLEIL : lever 7h33; coucher 4h56
LUNE : D. Q. le 24; nouvelle le 31

L'Esprit d'une Politique nouvelle

TROISIEME ARTICLE (1)

Les réformes sociales

Nous estimons que, pour être fécondes, les réformes sociales ne doivent pas être distillées au compte-gouttes. La République se doit à elle-même, comme elle doit aux autres, d'élaborer et de réaliser dans le plus bref délai un programme de réformes assurant à tous ceux qui vivent uniquement du produit de leur travail un minimum de bien-être et des facilités d'élévation à une condition meilleure.

Le patronat a beaucoup appris pendant la guerre, à l'arrière comme à l'avant. Il est tout disposé à introduire dans la gestion des affaires de nouvelles méthodes, qui doivent être bien accueillies par les ouvriers; car ils ont dû aussi beaucoup apprendre, à l'avant comme à l'arrière.

Le patronat, plus hardi, disposant grâce aux nouvelles tendances des banquiers et des capitalistes de moyens financiers plus puissants, saura faire de grosses concessions pour obtenir, d'une part la sécurité et le zèle dans le travail, de l'autre la collaboration de l'ouvrier ou de l'employé à la prospérité de la maison. L'employé, l'ouvrier obtiendront très vite des améliorations matérielles et morales qu'ils auraient arrachées à grand'peine, dans notre pays où la fortune est extrêmement divisée, à un patronat inquiété sur le terrain politique et appauvri, entravé par l'agitation sociale.

Dans cette entente, le prolétariat aura la meilleure part, qui lui permettra d'améliorer ses conditions de vie; le patronat recherchera moins l'acquisition de richesses nouvelles que la consolidation de la prospérité de l'industrie et du commerce français. Patronat et prolétariat français grandiront ensemble, en face des pays étrangers, que nous aurons de beaucoup précédés dans une voie nouvelle. La France sera ainsi capable, en quelques années, de réparer toutes les ruines de la guerre et de devenir l'un des plus riches pays du monde.

Comme nous serons à l'abri d'une crise de chômage pendant plusieurs années, et comme la prospérité grandissante provoquera dans les années suivantes une demande toujours plus grande de main-d'œuvre, l'établissement des salaires devra comporter un prix minimum, et le zèle de l'ouvrier sera stimulé par des primes à la production, récompensant la valeur professionnelle.

Ainsi, tout en assurant l'existence des travailleurs les moins bien doués, notre industrie et notre commerce seront en mesure de lutter dans les meilleures conditions contre la concurrence étrangère. Et les travailleurs plus favorisés par la nature — qui ne pratique point l'égalité — trouveront dans un salaire supplémentaire les moyens de perfectionner leur instruction, leur éducation, et d'accroître le bien-être de leur famille.

L'intensification de la production par des primes au rendement d'une part, et, d'autre part, grâce au meilleur aménagement des industries et au perfectionnement du mécanisme, sera d'autant plus nécessaire que la loi de la journée de huit heures devra être votée dans le plus bref délai, c'est-à-dire dès que les récupérations de main-d'œuvre le permettront.

Cette loi sera complétée par le vote de la semaine anglaise, avec les modalités diverses que dictera l'intérêt de telle ou telle industrie lié à l'intérêt de l'ouvrier et de l'employé.

***

Mais le premier effort patronal tendant vers le meilleur salaire pour le minimum de présence utile à l'atelier devra, pour être profitable aux travailleurs, être équilibré par un effort de leur côté. Il faudra que les ressources nouvelles ou les heures supplémentaires soient consacrées à l'instruction ou à l'éducation, à l'amélioration du bien-être. Et ici on ne s'étonnera pas que nous insistions sur le vote d'une loi contre l'alcoolisme.

Les conditions nouvelles du travail doivent non seulement permettre, mais assurer à ceux qui vivent de leur effort quotidien les moyens de s'élever moralement et matériellement. Les lois sur l'hygiène, en facilitant aux travailleurs l'installation dans des logis agréables et salubres, seront ici d'un puissant secours.

L'ouvrier ne sera plus tenté de s'accommoder d'une mise trop négligée. Il aura le goût d'une tenue qui, en dehors de ses heures de travail, ne différera pas beaucoup de celle de l'employé, souvent moins payé que lui. Une race fine et délicate comme la nôtre est capable à cet égard d'une rapide adaptation. Elle ne confondra pas avec un laisser-aller affecté la simplicité naturelle et charmante du peuple.

Enfin, grâce à une réforme complète de l'enseignement et à des facilités particulières données à tous les sujets d'élite, les fils de travailleurs pourront acquérir l'instruction la plus haute, leur donnant largement accès à toutes les carrières. Comment pourrait-on parler d'oppositions de classes dans un pays où le fils du plus modeste manœuvre peut prétendre aux plus hautes fonctions de l'Etat?

***

On voit quel est l'esprit de cette politique nouvelle, que nous invitons tous les bons Français à soutenir avec nous. Notre appel s'adresse, dans la République ouverte, à tous ceux qui ont exalté dans la guerre leur sentiment national; à ceux qui sont résolus à s'appuyer sur cette solidarité des classes, glorieusement affirmée, et sur l'ordre assuré par la discipline volontaire, pour créer par l'union plus de bien-être pour chacun, plus de prospérité pour la France. Efforts et sacrifices tendront à assurer l'égalité par en haut, la seule féconde.

Nous ferons bientôt connaître notre programme de politique proprement dite. On sait maintenant d'où il viendra et à quoi il tendra. Il sera assez large pour répondre aux besoins et aux espoirs de ce pays. Ajoutons que notre journal ne pourra donner son appui aux élections prochaines qu'à des hommes dont l'autorité et l'énergie s'aiguilleront vers les réalisations précises que nous venons de proposer à leur volonté d'action, à leur compétence, à leur patriotisme.

(1) Voir les deux derniers numéros, mardi 21 et mercredi 22 janvier.

Un sous-lieutenant accusé de trahison

IL EST AMENÉ A LA PRISON MILITAIRE DE BORDEAUX

Nous avons dit qu'à la suite d'une lettre publiée par un de nos confrères parisiens, lettre dans laquelle un officier accusait le sous-lieutenant Roger Hervé-Vautier, du 62e régiment d'infanterie, de Rochefort, d'avoir, au cours de sa captivité en Allemagne, collaboré à l'infâme « Gazette des Ardennes » et d'avoir entretenu des intelligences avec nos ennemis, le sous-lieutenant Roger Hervé-Vautier a été arrêté et transféré à Bordeaux.

Cet officier, âgé de vingt-huit ans, était, avant la mobilisaion, employé à la succursale de la Société générale à Saint-Jean-d'Angély.

Voici quelques détails complémentaires sur cette affaire :

Le sous-lieutenant Roger Hervé, du 62e d'infanterie, arrêté vendredi matin à Rochefort, est en ce moment à la prison militaire de la rue de Pessac, en prévention de conseil de guerre.

Après avoir subi un premier interrogatoire d'identité, il a été mis au secret.

En vertu d'un mandat délivré par le général Hallouin, commandant la 18e région, une perquisition a été faite au domicile de l'inculpé, 8, rue Thiers, à Rochefort.

L'ARRESTATION

Voici dans quelles circonstances son arrestation a été opérée :

Le sous-lieutenant Hervé était encore au lit, vendredi matin, et sa femme reposait à ses côtés, quand il entendit des pas sur le palier de son appartement.

Presque aussitôt, sa belle-sœur vint le prévenir que deux messieurs demandaient à lui parler. Il n'eut même pas le temps de répondre, car les deux visiteurs étaient devant lui. C'étaient un lieutenant du 113e de ligne, en garnison à Parthenay, et un commissaire de police ceint de son écharpe.

— Vous êtes bien le sous-lieutenant Hervé? dit le lieutenant.

— Oui, c'est moi-même.

— Veuillez, je vous prie, vous lever et me suivre.

— Vous suivre?... Où ça?...

— J'ai ordre de vous conduire à Bordeaux, où vous prendrez les arrêts de forteresse.

Après avoir vivement protesté, le sous-lieutenant Hervé sortit de son lit, et fit rapidement sa toilette, sans cesser d'être gardé à vue par le lieutenant.

On lui demanda s'il avait des papiers dans ses vêtements, et il répondit non sans arrogance :

— Oui... C'est le libellé de toutes les punitions disciplinaires qui m'ont été infligées par les Allemands quand j'étais prisonnier.

On ne le fouilla pas.

Une voiture automobile attendait en bas. Le sous-lieutenant Hervé fit ses adieux à sa femme et descendit, toujours escorté de l'officier et du commissaire spécial.

Quelques minutes après, l'automobile qui l'emmenait roulait vers Bordeaux.

CE QUE DIT Mme HERVE

Mme Hervé, interviewée par plusieurs journalistes, a déclaré qu'elle voit la preuve de l'innocence de son mari dans les persécutions qu'il ne cessa de subir durant sa captivité en Allemagne.

Elle ajoute ceci :

« Si mon mari avait été coupable, il ne serait pas rentré en France à sa libération. Il aurait eu de l'argent sur lui. Or, pour arriver jusqu'ici, il a dû vendre en cours de route son équipement et une partie même de ses vêtements. Quand il est arrivé, il n'avait pas un sou sur lui.

» De Cherbourg, par où il a passé, il avait écrit au ministre de la guerre pour se mettre à sa disposition, soit pour servir au Maroc, soit pour participer à une campagne en Russie.

» Coupable, il se fût abstenu d'une pareille démarche. Tant pendant sa captivité que depuis son retour, il m'a laissé ignorer la collaboration qu'on lui reproche aujourd'hui. »

LE PASSE DU SOUS-LIEUTENANT HERVE

Hervé est né à Rochefort d'une famille des plus honorables. A sa sortie du collège, il contracta un engagement de cinq ans au 114e d'infanterie, à Saint-Maixent, et il devint sous-officier.

Son intention était d'abord de concourir pour l'Ecole des élèves officiers. Pour des raisons diverses, il renonça à son projet.

Libéré en novembre 1913, Hervé entra à la Société générale, à Saint-Jean-d'Angély, mais ne put s'assoupir au rôle sédentaire d'employé de bureau.

Il démissionna donc, épousa à Saint-Jean-d'Angély Mlle Suzanne Lescar, fille du percepteur des Sables-d'Olonne, et avec sa femme retourna vivre auprès de ses parents à Rochefort.

A la mobilisation de 1914, Hervé rejoignit le 114e, auquel il était affecté comme sous-officier. Il prit part à la bataille de la Marne, où il fut blessé par un éclat d'obus.

Evacué sur Toulouse d'abord, et Parthenay ensuite, il rentra à Rochefort passer un mois de convalescence, puis il rejoignit son dépôt, où il fut promu sous-lieutenant.

Avec ce grade, il passa successivement au 83e et au 73e d'infanterie, puis au 62e, avec lequel il partit pour Verdun.

Volontaire pour commander une patrouille, il exécuta avec succès sa mission, considérée comme dangereuse. Son courage lui valut d'être cité à l'ordre de la division.

Peu de temps après, le 16 avril 1916, il fut fait prisonnier à Douaumont et interné en Allemagne.

LE TRAITRE RICHARD

Rennes, 21 janvier. — Ces jours-ci, un individu nommé Richard était mis en état d'arrestation et transféré à Lille sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi et d'espionnage. Voici quelques détails sur les agissements de ce triste sire :

On se souvient qu'à Lille, une organisation secrète s'était formée, à la tête de laquelle se trouvait Jacquet, qui tomba victime des Allemands, et dont le but était de favoriser les évasions vers la France libre des habitants placés sous le joug des barbares.

Richard, qui était au service de la commandantur, dénonça les courageux citoyens composant cette organisation et guida les policiers allemands vers l'immeuble où ils se réunissaient. Il eut le cynisme de présider à leur arrestation et, quelques jours après, Jacquet et plusieurs de ses amis étaient fusillés.

L'armistice conclu, Richard eut l'audace de revenir à Rennes, sa ville natale, où il posa au héros. Multipliant les récits d'exploits imaginaires, il racontait que les Boches l'avaient mis sept fois au poteau, qu'il avait failli mourir de faim une dizaine de fois et qu'au front il avait obtenu sept citations et reçu quinze blessures.

Richard renouvela son récit au sous-brigadier de la Sûreté Alain, qui le filait depuis quelque temps et qui était parvenu à lier conversation avec lui. Le policier trouva un prétexte pour amener le traître au commissariat, où son arrestation fut opérée.

Les premiers renseignements lui sont très défavorables. Il est représenté comme ayant toujours été paresseux et débauché. Certains prétendent qu'il est un peu déséquilibré, mais sa réputation, bien que médiocre, ne permettait pas cependant de supposer qu'un jour il commettrait l'abominable crime dont il aura à répondre.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

La question russe

Paris, 21 janvier.— **Le président des Etats-Unis d'Amérique, les premiers ministres et ministres des affaires étrangères des puissances alliées et associées, assistés de MM. Makino et Matsui, se sont réunis ce matin, de dix heures et demie à midi et demi, et, l'après-midi, de trois heures à cinq heures et demie, au ministère des affaires étrangères.**

Dans la matinée, M. de Scavenius, ministre du Danemark à Pétrograd, a donné toutes les informations qu'il possédait sur la situation des différents partis en Russie. Dans la séance de l'après-midi, la discussion a continué sur le même sujet et a beaucoup progressé. On espère arriver à formuler des conclusions dans la séance de demain matin, qui aura lieu à onze heures.

La question de la méthode de travail de la Conférence a été aussi abordée.

M. BALFOUR, délégué britannique.
Photographie ROL

Pas d'intervention alliée en Russie

Paris, 21 janvier. — De la discussion qui a eu lieu à la séance de l'après-midi tenue par le conseil supérieur interallié, il semble résulter que les représentants des grandes puissances sont sur le point de se mettre d'accord pour laisser les choses en l'état en Russie. Il n'y aurait pas intervention alliée, mais d'autre part, on n'entrerait pas non plus en conversation avec le gouvernement bolcheviste. Au surplus, on n'entendra pas davantage M. Sazonoff, ancien ministre de Nicolas II. De cette façon, l'égalité serait maintenue entre les hommes de l'ancien régime et les hommes de la révolution, ni les uns ni les autres n'étant consultés sur les moyens de relèvement de leur pays. Toutefois, une enquête sera sans doute menée aux confins mêmes de la Russie par des personnalités alliées spécialisées dans la question russe.

Le conseil supérieur de guerre des alliés décide l'envoi d'une mission en Pologne

Paris, 22 janvier (officiel). — Le Conseil suprême de guerre interallié s'est réuni ce matin à onze heures au ministère des affaires étrangères.

Le président des Etats-Unis, les premiers ministres et ministres des affaires étrangères des grandes puissances alliées et associées ainsi que M. Makine et M. Matsui, délégués du gouvernement japonais, se sont occupés de la question polonaise, sur laquelle ils ont pris l'avis du maréchal Foch, qui assistait à la réunion ainsi que l'amiral anglais Hope.

Ils ont décidé d'envoyer immédiatement en Pologne une mission composée de deux délégués, l'un civil, l'autre militaire, de l'Amérique, de l'empire britannique, de la France et de l'Italie.

Les ministres ont repris ensuite l'examen de la question russe, et le président Wilson a donné lecture d'une proposition qui sera discutée cette après-midi.

L'INTERPRETE INTERALLIE

Paris, 22 janvier. — Les journaux ont déjà parlé de l'officier français, interprète d'anglais, qui assiste aux séances de la Conférence. Cet officier, le sous-lieutenant Mantoux, fait l'admiration des membres de la Conférence. On le voit pendant les discours crayonner des notes hâtives, et l'orateur ayant terminé, traduire avec une étonnante fidélité les paroles entendues; le mouvement oratoire lui-même est « rendu ».

Sorti de l'Ecole normale supérieure en 1897, M. le sous-lieutenant Mantoux est agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Il enseignait l'histoire au collège Chaptal à Paris, lorsqu'en 1913 il fut appelé à occuper la chaire d'histoire française que venait de créer à Londres le conseil de Comté.

Au début de la guerre, incorporé comme simple soldat territorial, il se battit en Champagne, puis devint en 1915 interprète auprès d'une division anglaise opérant dans les Flandres. Après une chute grave entraînant trois mois d'hôpital, il fut envoyé à Londres comme agent de liaison avec le ministère anglais des munitions et collabora étroitement durant ces trois dernières années avec les hommes d'Etat britanniques, apprenant à les connaître, à les comprendre. Il accompagna dans tous ses voyages en France et en Italie M. Lloyd George, lui servant en toute occurrence d'« interprète express ».

« Je prends fort peu de notes, écrivant très lentement, a expliqué le lieutenant Mantoux à un de nos confrères. Au vol je me contente de marquer les termes qui ont une valeur dans la phrase, les noms importants, points de repère qui me permettent ensuite de retrouver la trame du discours. Pendant trois ans j'ai entendu tous les hommes d'Etat anglais et français, et j'ai pu saisir leurs manières respectives, leurs idées générales. J'ai assisté à presque toutes les réunions des chefs des gouvernements alliés: aux conseils supérieurs de guerre de Versailles, à Abbeville, à Londres, à Amiens, à la Conférence de Rome en janvier 1917. »

LES TROUBLES D'ALLEMAGNE

De nouveaux combats dans Berlin

Zurich, 22 janvier. — De nouveaux combats se déroulèrent lundi soir dans Berlin, dans le quartier des journaux, peu après cinq heures. Les bureaux de l'agence Wolff ont été subitement pris sous le feu d'une fusillade qui s'étendit sur les places Belle-Alliance et Alexandre et la gare de Silésie.

Une autre fusillade se produisit dans le voisinage de la gare d'Anhalt. Les troupes, requises par le gouvernement, ne réussirent pas à découvrir les spartakistes.

L'agitation continue dans les centres ouvriers

Berne, 21 janvier. — Bien que le gouvernement allemand affirme que les élections aient eu lieu dans un calme parfait, il est certain que différentes régions d'Allemagne sont en proie à de vives agitations, que les grèves se multiplient et que la situation reste pour le gouvernement assez inquiétante.

D'après le « Berliner Tageblatt » du 21, les grèves auraient pris une grande extension. Dans tout le bassin de la Ruhr plus de 10,000 ouvriers auraient cessé le travail; l'exploitation serait arrêtée dans onze villes.

A Dusseldorff, le premier bourgmestre et sa femme ont été arrêtés dans la rue et conduits à la maison du peuple.

A Henau, des désordres assez graves se sont produits, ainsi que des manifestations dirigées contre les socialistes majoritaires, et en particulier contre l'ancien député Hoch.

A Leipzig, la situation reste critique; les ouvriers des usines à gaz et d'électricité viennent de se joindre aux grévistes. La ville est plongée dans l'obscurité; les tramways ne circulent plus, une grève des cheminots est imminente et les ouvriers boulangers menacent de cesser le travail.

Les C. O. S. ont décidé que pour défendre la révolution des armes seront distribuées aux prolétaires.

A Brême, les soldats, au cours de la journée du 20 ont été désarmés dans les casernes par des ouvriers qui se sont emparés de toutes les mitrailleuses. L'hôtel de ville, la succursale de la Banque de l'Empire, le bureau téléphonique central, ont été occupés par les ouvriers. Sur la place du Marché, devant divers bâtiments publics, des mitrailleuses ont été mises en batterie. En revanche, le mouvement gréviste semble arrêté dans toute la haute Silésie.

Résultats des élections

Bâle, 22 janvier. — On mande de Francfort :

« Suivant les résultats complémentaires reçus hier jusqu'à midi, étaient élus : 78 majoritaires, 17 minoritaires, 41 démocrates, 19 du centre, 6 du parti populaire allemand, 18 nationaux, 4 de la Ligue des paysans. »

Les uhlans de la garde envoyés contre les Polonais

Berne, 21 janvier. — D'après le « Lokal Anzeiger », le 3e régiment de uhlans de la garde a quitté lundi Postdam pour marcher contre les Polonais.

L'Assemblée nationale siégera à Weimar

Bâle, 21 janvier. — Les pourparlers du gouvernement et du cabinet prussien relativement à la fixation du siège de l'Assemblée nationale ont duré toute la journée. Quoiqu'une grande partie des membres du cabinet prussien se soient opposés dès le début énergiquement au choix d'une ville du centre et du sud de l'Allemagne et aient proposé Berlin, on choisit Weimar.

Bâle, 22 janvier. — D'après une dépêche de Berlin, c'est le 6 février que l'Assemblée nationale sera convoquée à Weimar.

Les spartakistes s'emparent de quelques croiseurs

Londres, 22 janvier. — Les spartakistes se sont emparés dans Stettin du bureau de la poste, de la maison du commandant de la place, de l'hôtel de ville et de la gare, et ont interrompu les relations entre Stettin et Berlin. Ils se sont rendus également maîtres d'une demi-douzaine de petits croiseurs ayant chacun une centaine d'hommes à bord qui remontaient l'Oder en mission de surveillance. Quatre spartakistes et deux ou trois hommes de l'équipage furent tués dans cette affaire.

Radek chercherait à endoctriner les troupes alliées d'occupation

Stockholm, 21 janvier. — Les agents bolchevistes russes continuent à déployer une grande activité en Allemagne, et on assure que Radek, après sa fuite de Berlin, s'est rendu en Westphalie pour soulever les mineurs et organiser la propagande parmi les troupes alliées dans la zone d'occupation.

Plaintes contre les bourreaux allemands

Paris, 22 janvier. — M. Georges Gaume, domicilié à Choisy-le-Roi, vient de déposer une plainte entre les mains du procureur de la République contre un Allemand nommé Bidenden, contremaître au camp de prisonniers de Darmstadt (7e compagnie), qui, il y a quelques mois, tua à coups de barre de fer le soldat Joseph Gaume, son frère, prisonnier au camp.

D'autre part, M. Anthomes, qui habite Valenciennes, et dont le fils Marcel, âgé de vingt ans, travailleur de force, mourut à la suite des coups et des mauvais traitements que lui infligèrent les Allemands en août 1918, à Marly-lès-Valenciennes, vient de porter plainte au ministre de la justice contre le sous-officier Vasbender, auteur du meurtre; le soldat Brandes, qui maintint la victime, et le capitaine Kleinschmidt, qui commanda les représailles. Le père de la victime demande l'extradition des coupables ainsi que celle du prince Ruprecht de Bavière, général de corps d'armée; de Guillaume de Hohenzollern et du kronprinz, contre lesquels il dépose également une plainte en responsabilité de meurtre.

La démobilisation des R. A. T.

Paris, 22 janvier. — La démobilisation des militaires du territoire se fera pour le deuxième échelon des R. A. T. en quatre phases : première phase, du 5 au 6 février : militaires de la classe 1894 ou assimilés à cette classe; deuxième classe, du 7 au 8 février : militaires de la classe 1895 ou assimilés à cette classe; troisième phase, du 9 au 10 février : militaires de la classe 1896 ou assimilés à cette classe; quatrième phase, du 11 au 12 février : militaires de la classe 1897 ou assimilés à cette classe; pères de quatre enfants et veufs pères de trois enfants vivants assimilés à des classes plus anciennes, à l'exception de ceux n'ayant pas accompli le temps de service actif imposé par la loi.

Les dates ci-dessus sont celles du départ des garnisons. Le départ des militaires se rendant dans une autre région devra avoir lieu le premier jour dans chaque phase. Le départ des militaires restant dans la région sera échelonné par les généraux commandant les régions sur l'ensemble des journées comprises dans chaque phase.

LA MENTALITÉ DES ALLEMANDS ET LEUR ESPOIR DE REVANCHE

Paris, 22 janvier. — Un officier français, qui est en garnison à Mayence avec sa troupe, vient d'arriver en permission à Paris et nous a fourni sur la vie matérielle en Allemagne et sur la mentalité des populations allemandes des renseignements qui valent d'être rapportés. A vrai dire, ils ne diffèrent guère de ceux que nous possédions déjà; mais en raison de cette concordance même, il y a intérêt à les répandre afin qu'ils soient connus du plus grand nombre : c'est en sachant la vérité que l'on évite les erreurs et les fausses manœuvres.

Tout d'abord la vie matérielle en Allemagne est loin de présenter les difficultés que l'on pourrait croire; tous les objets d'alimentation que l'on peut désirer s'y trouvent en quantité plus que suffisante et à des prix inférieurs à ceux ayant cours en France. L'officier qui nous le disait se plaignait de vivre beaucoup moins bien à Paris qu'à Mayence; ici il apaise difficilement sa faim, tandis que là-bas rien ne lui manque. Et l'explication de ce fait ne tient pas à ce que les troupes françaises sont nourries par l'habitant, ainsi que l'avait stipulé une des clauses de l'armistice : dans le but de conserver intactes leurs réserves en vivres, les Boches se sont libérés de cette obligation et ont obtenu que moyennant remboursement les troupes d'occupation pourvoiraient elles-mêmes à leur subsistance. Ce souci de ménager leurs approvisionnements est très symptomatique.

Pour ce qui est de la manière d'être des Allemands à l'égard des Français, la première impression est très satisfaisante : nos ennemis se montrent fort convenables, pleins d'obligeance et surtout d'obséquiosité; ils ne ménagent point les protestations de dévouement; et si on les croyait, leur plus cher désir serait l'annexion de leur pays à la France. Mais combien peu sincères sont ces assurances! Dès qu'ils ne se sentent plus surveillés ou que les circonstances leur paraissent favorables pour nous en imposer, leur pensée intime remonte à la surface et nous révèle toute la haine qu'ils éprouvent pour nous. Ils ne pensent qu'à la revanche, l'appellent de tous leurs vœux, y croient comme à un acte de foi et sont résolus, comme leurs ancêtres après Iéna, à préparer cette revanche aussi longtemps qu'il le faudra et en employant tous les moyens qui pourront leur assurer le succès.

La démobilisation de l'armée allemande, que sur la foi des journaux d'outre-Rhin nous considérons comme aux trois-quarts effectuée, est très peu avancée; l'autorité militaire n'y procède qu'avec une lenteur calculée et en adoptant des dispositions spéciales qui permettraient au premier signal de rappeler les hommes libérés et de reconstituer sans délai toutes les formations.

Voilà un ensemble de faits que l'on ne connaît pas assez en France ou auxquels on ne veut pas croire et qui nous réservent, si nous n'y prenons garde, un réveil pénible.

La haine de l'Allemand pour l'Anglais, qui, pendant les hostilités, était la plus forte, est maintenant atténuée ou reléguée au second plan, et cela s'explique parce que l'Anglais étant plus loin n'est pas le premier adversaire à atteindre. Désormais, l'ennemi c'est la France; c'est elle qu'il faudra abattre en premier lieu avant de s'attaquer à l'Angleterre.

Le Boche a appris au cours de la guerre que, de même qu'il faut sérier les questions, il convient de n'avoir affaire qu'avec un seul ennemi à la fois; il se rend compte assez tardivement que s'il n'avait pas violé la neutralité de la Belgique et provoqué ainsi l'empire britannique à se mêler au conflit, que même si plus tard il ne s'était pas mis les Etats-Unis sur les bras, l'issue de la guerre eût été tout autre pour lui; cette leçon lui servira.

Mais quant à croire qu'il se repente de ses crimes et qu'il regrette de s'être mis au ban des nations civilisées, ce serait se faire là une étrange illusion. Au surplus, cet état d'esprit signalé par ceux qui voient les Allemands chez eux et qui vivant au milieu d'eux se reflète dans l'attitude et dans les paroles de leurs gouvernants et de leurs plénipotentiaires : il y a un mois c'était le général de Winterfeld protestant contre les exigences de l'armistice sur un ton qui ne fut jamais celui d'un vaincu; hier, c'était M. Erzberger adressant comme des remontrances au maréchal Foch et prédisant que l'Allemagne n'accorderait aux alliés ni oubli ni pardon.

Et si des propos nous passons aux actes, que voyons-nous? L'Allemagne ayant partie liée avec les bolcheviks pour maintenir le désordre en Russie, pour les armer contre les Polonais et se préparant elle-même à combattre ceux-ci et à les faire écraser par deux armées allemandes, dont Hindenburg dirigerait les opérations de son quartier général, qui va être transféré à Bromberg. Et il en est de même dans tous les autres domaines; l'Agence Wolff elle-même nous apprend que le gouvernement allemand, dans sa séance du 16 janvier, a résolu de faire réclamer par ses délégués à la Conférence de la paix la suppression complète de tous les moyens de combat économiques, la restitution de ses colonies, et de faire remettre en discussion la question polonaise et celle de l'Alsace-Lorraine.

On croit rêver en lisant de telles choses; malheureusement, elles sont exactes, et il n'est que trop vrai que l'Entente n'a pris aucune mesure pour s'y opposer. On avait espéré et même annoncé que pour réaliser le projet de reconstitution de la Pologne préconisé par le président Wilson, les alliés enverraient à Dantzig des renforts dont l'importance avait même été fixée; au dernier moment, tout a été arrêté. Après ce regrettable revirement, on comptait au moins qu'au renouvellement de l'armistice on imposerait aux Allemands de cesser leurs opérations en Posnanie : nouvelle déception, l'une des puissances associées ayant fait prévaloir la solution de l'inaction.

Et pendant ces atermoiements, le temps passe, le danger grandit, et les résultats de la victoire s'émiettent peu à peu. L'absence d'unité de direction ou de manque d'accord qui, pendant les hostilités, a failli conduire l'Entente aux abimes, va-t-elle, au jour de la paix, nous exposer au redoutable péril de la coalition du bolchevisme et de l'empire allemand reconstitué?

Général MARABAIL.

EN PORTUGAL

LE MOUVEMENT MONARCHISTE TRIOMPHE

La plupart des informations relatives aux événements du Portugal, les plus sensationnelles surtout, nous parviennent par la voie espagnole. En principe, il convient de n'accueillir les nouvelles de cette source que sous bénéfice d'inventaire. C'est généralement par Badajoz ou par Pontevedra que le télégraphe nous les transmet. Invariablement, elles sont tendancieuses dans le sens pessimiste. Nous en avons une expérience déjà longue, surtout depuis que le régime politique du Portugal est le régime républicain.

Les contradictions abondent dans l'ensemble des dépêches qui nous parviennent. On nous dit ici que dom Manoël répudie le mouvement monarchiste et là qu'il se trouve sur le territoire lusitanien; on nous dit ailleurs qu'il n'a pas quitté l'Angleterre. On nous apprend d'un autre côté que le gouvernement en exercice réprime le mouvement, et en même temps que le chef de ce gouvernement fait partie du gouvernement monarchiste déjà constitué.

Mais la contradiction la plus choquante est de voir figurer sur la liste des membres qui composent ce dernier gouvernement le nom de M. Magalhaès Lima en qualité de ministre des affaires étrangères. Or, on connaît en France la personnalité de Magalhaès Lima, qui est l'un des chefs les plus respectés du parti républicain portugais, qui a fondé à Lisbonne « O Seculo », le premier journal républicain qui y ait paru, dont l'œuvre en faveur de l'éducation républicaine des masses est si considérable. Comment croire un instant que cet apôtre se soit fourvoyé dans les rangs des conspirateurs royalistes?

Ce n'est pas la première tentative dont M. Païva Couceiro est le héros, en faveur d'une restauration de la maison de Bragance. Personne à Lisbonne ne prend au sérieux M. Païva Couceiro, hier républicain, aujourd'hui royaliste et demain peut-être anarchiste. Toutes ses tentatives ont avorté misérablement, parce que le pays a délibérément rejeté, et pour toujours, l'institution monarchique.

Il convient donc d'attendre plus de lumière, et de lumière directe, sur l'ensemble de ces événements. Mais, d'ores et déjà, ils indiquent aux républicains quel est leur devoir : c'est d'être unis. C'est en se déchirant mutuellement qu'ils permettent à ces désordres, fomentés par leurs adversaires, de se produire.

A. D.

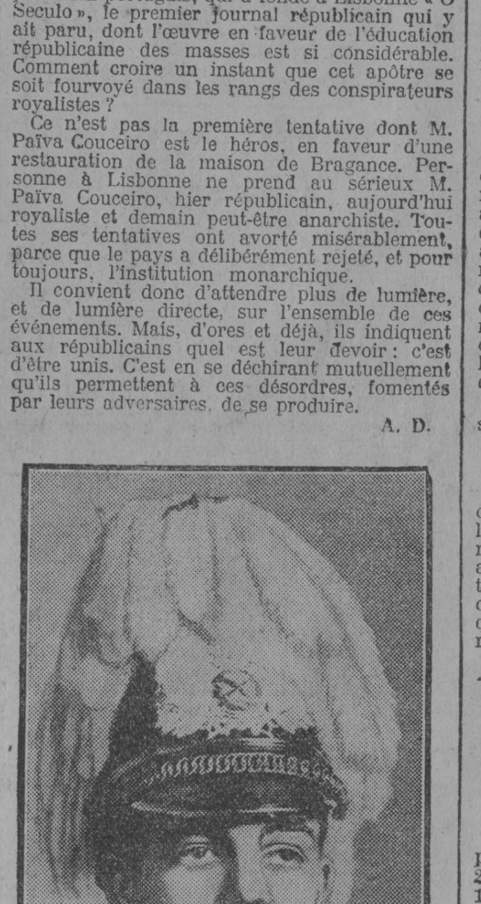

OU EST MANOEL?

Londres, 22 janvier. — Le roi du Portugal Manoël serait actuellement à Londres. Il aurait assisté hier soir, en compagnie de sa femme, à une représentation théâtrale. D'autre part, à sa résidence de Fulwell-Park, près de Twickenham, on a dit que le roi Manoël est parti sans qu'on sache pour quelle destination et que son absence doit durer plusieurs jours.

On dit dans son entourage que le roi Manoël aime son pays, qu'il répondrait volontiers à un appel sérieux de ses ex-sujets et ne reculerait devant aucun sacrifice dans l'intérêt de son peuple.

COMMENT LE MINISTERE DE LA GUERRE SE RALLIA A LA MONARCHIE

Vigo, 21 janvier. — On mande d'Oporto :

Le ministre de la guerre est arrivé par train spécial, à quatre heures du matin, venant de Lisbonne, pour étudier personnellement la situation. Le ministre pensait empêcher la proclamation de la monarchie, mais il dut y renoncer en raison de l'attitude de tous les chefs de corps de la garnison. Pendant qu'il visitait la caserne de la garde républicaine, il fut fait prisonnier, mais il fut remis immédiatement en liberté, après avoir signé un compromis dans lequel il adhère à la monarchie.

Après la proclamation de la monarchie, les troupes ont défilé dans les rues d'Oporto, au milieu des acclamations de la foule, qui faisait des ovations à l'armée, à la monarchie et au roi. Les nouveaux ministres ont occupé les palais officiels. Les frontières sont surveillées pour éviter le départ des républicains.

LA VILLE DE VALENCA-DO-MINHO SE LIVRE AUX MONARCHISTES

Madrid, 21 janvier. — On mande de Tuy :

« Ce matin, la place de Valenca-do-Minho s'est rendue aux troupes monarchistes. Celles-ci, arrivant de Porto, fortes de 1,500 hommes d'infanterie et de cavalerie, comprenaient aussi des civils armés, parmi lesquels de nombreux jeunes gens de l'aristocratie et d'anciens émigrés. La colonne est entrée au son de la marche royale. La proclamation de la monarchie a été lue devant la garnison. Le drapeau bleu et blanc a été hissé sur le palais du gouverneur. Le drapeau républicain a été brûlé sur la place publique. »

N. B. — **Valenca-do-Minho**, chef-lieu de conseil, est une ville frontière de 21,000 habitants.

LA SITUATION A OPORTO

Vigo, 22 janvier. — Selon des nouvelles d'Oporto, les manifestations continuent dans les rues en faveur de la monarchie. Le gouvernement monarchique a décrété la livraison des armes par tous les civils. Les étudiants d'Oporto organisent un bataillon de volontaires. Les officiers de la garnison de Valenca-do-Minho, qui n'ont pas adhéré à la monarchie, ont été remplacés par d'autres venus d'Oporto.

En Espagne

L'AUGMENTATION DES IMPOTS

Madrid, 21 janvier. — Le nouveau budget prévoit que les dépenses s'élèveront à 2 milliards 65 millions, et les recettes à 1 milliard 648 millions. Le projet autorise l'émission d'un emprunt destiné à convertir la dette extérieure et à combler le déficit, ainsi qu'à couvrir les dépenses des travaux des premières installations de nouveaux services. Il comporte la réforme du régime fiscal, en augmentant d'un décime la cote de la contribution foncière pour les campagnes et pour les villes et de 20 % les contributions industrielles. Divers autres impôts sont également augmentés.

On élèverait de 10 % l'impôt sur les droits de succession légitime directe et de 15 % pour les autres cas. On élèverait les impôts provisoires de 5 à 30 % sur les liquidations des droits de douane et les importations et exportations. On établirait un nouveau droit de contrôle des marchandises venant de l'étranger et on frapperait provisoirement l'exportation de certains minéraux.

Les impôts de transport que perçoivent les douanes maritimes et terrestres seront élevés de 100 %. L'impôt du timbre s'appliquera à toute vente, à tout trafic de valeurs nationales et étrangères, de monnaies et de métaux précieux.

EN IRLANDE

La République proclamée par les sinn-feiners

Londres, 22 janvier. — Un prétendu Congrès républicain irlandais, composé de 30 à 40 sinn-feiners, membres du Parlement, s'est réuni à l'hôtel de ville de Dublin. Il a été donné lecture d'une déclaration d'indépendance nationale proclamant la République irlandaise et exigeant le retrait de la garnison britannique.

EN RUSSIE

L'avance des Esthoniens

Helsingfors, 22 janvier. — Depuis deux jours les Esthoniens ont fait en combattant une avance de 11 à 12 kilomètres par jour. Ils étaient soutenus fortement par la flotte.

Le général Youdenitch, commandant probable de l'attaque projetée sur Pétrograd, a dit que la bataille de Narva confirme l'opinion générale sur la désorganisation des bolcheviks:

« Nous pourrions entrer à Pétrograd, dit-il, mais nous ne devons pas risquer une opération militaire mal préparée et sans savoir de plus si la brave armée esthonienne sera autorisée à combattre au delà des frontières de l'Esthonie et si elle aura l'appui de l'Entente. »

REVUE DE LA PRESSE

FAUSSES ACCUSATIONS DE M. CAILLAUX CONTRE M. POINCARE

Le **Matin** a publié hier les feuillets de l'agenda dans lequel M. Martini, ancien gouverneur de l'Erythrée, avait, à l'issue de son entretien avec M. Caillaux à Rome, en 1916, consigné la conversation qu'il venait d'avoir avec l'ex-président du conseil français. Dans ce récit, l'homme d'Etat italien relevait notamment que M. Caillaux avait prétendu que c'était M. Poincaré, président du conseil, qui, en 1912, avait promis la cession de Constantinople à la Russie :

« Une personnalité politique entièrement au courant de toutes les négociations avant et pendant la guerre, nous a déclaré, dit aujourd'hui notre confrère, que celle allégation de M. Caillaux était entièrement fausse. Elle a été colportée dans les Chambres pendant les premières années de la guerre. Elle était l'œuvre de M. Caillaux, qui ne cessait de faire campagne contre le président de la République. Non seulement M. Poincaré n'a à aucun moment promis Constantinople à la Russie, mais pendant son passage au quai d'Orsay, il a soutenu toujours une politique contraire à cette attribution. Les commissions des affaires étrangères des deux Chambres ont été renseignées à ce sujet, et depuis longtemps il ne reste plus rien de l'affirmation de M. Caillaux. »

LES BOCHES A CONSTANTINOPLE

Nombreux, fort nombreux, trop nombreux restent ici les Boches, écrit M. André Tudesq, de Constantinople, au **Journal** :

« A Kadikeui, sur la rive d'Asie, campant dans les casernes turques, ils ont fait de l'antique Chalcédoine un champ de manœuvres à la prussienne. Leur pavillon de guerre flotte insolemment au seuil du corps de garde bâti sur la falaise. Là, douze cents soldats de tous duchés, de toutes principautés, soumis à la plus stricte discipline, s'entraînent quotidiennement comme au temps des grandes offensives. Soixante officiers en tenue les commandent. Trois fois par semaine, Liman von Sanders, pacha poméranien, les inspecte et les exhorte. Hier, groupant deux cents de ses janissaires, il débarquait dans l'île d'Halki, une des neuf îles des Princes, et, sans se soucier du délit d'effraction qu'il commettait fort sciemment, chassait de l'école théologique grecque professeurs, élèves, directeur, et y installait sa garnison. Ce coup de force ne faisait que répéter l'occupation à main armée de l'orphelinat grec de Prinkipo, voilà une quinzaine.

» Avec la collaboration de l'état-major allemand, les Boches du Levant, coiffant le fez, chaussant les babouches, ouvrent des échoppes populaires à l'ombre des mosquées. On en rencontre sur les quais. Les rues de Pera en regorgent. Tous se prétendent Alsaciens et maudissent kaiser, kronprinz et Ludendorff. Ils jouent du trémolo et de l'œil mouillé pour parler de Paris et des Français; le domestique en eux a remplacé le reître; au restaurant du Grand-Palace, je rencontre chaque midi, voisinant avec ma table, un solide gaillard carré d'épaules, en vérité, selon le dicton, fort comme un Turc; il porte un fez impeccable et l'austère redingote des gens du comité; sa figure seule, rougie par les brises, hâlée par les tempêtes, une figure d'homme de mer, me le fit remarquer. Je m'informai de sa qualité, on me le révéla comme le commandant d'un croiseur sous-marin allemand cueilli par les Anglais au large des îles Cyanée. Fort courageusement le herr commandant s'est mis au travail. Qui eût jamais cru que la piraterie et l'art des torpillages pussent vous rendre apte au commerce des tapis de Smyrne / L'officier tient boutique de tapis dans un recoin de la Corne-d'Or. De cette trempe ils sont ici mille et cent : Prenons-y garde. L'officier boche, marchand de tapis depuis l'armistice, est légion. »

L'EPEE DE FAIDHERBE

En 1871, les cinq départements du nord-est de la France ouvrirent une souscription et offrirent une épée d'honneur au général Faidherbe. On pouvait admirer ce beau glaive au musée de Lille. Lors de l'invasion, le conservateur de ce musée, M. Théodore, le cacha par prudence. En vain les Boches cherchèrent-ils minutieusement l'épée d'honneur de Faidherbe. Elle échappa à toutes leurs investigations. « Elle vient, nous dit **Excelsior**, de reprendre sa place dans sa vitrine. »

La réquisition des vins de la Gironde

On sait que nos parlementaires, et en particulier MM. Moris, Chastenet, Courrègelongue, Ballande, Chaumet, Combrouze, Pierre Dupuy et de La Trémoïlle, étaient intervenus à maintes reprises en vue de faire revenir sur la mesure qui avait été prise au sujet de la réquisition des vins de la Gironde. Ils avaient vu tour à tour M. Vilgrain, l'éminent sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, et M. Boret, ministre de l'agriculture, qui les avaient assurés de leur bonne volonté.

De son côté, M. Eugène Buhan, président de la Fédération des vins de la Gironde, était intervenu tour à tour à la présidence du conseil et au ministère du ravitaillement. On lui avait donné l'assurance qu'on reviendrait prochainement sur la mesure prise. On n'avait pas pu être plus catégorique.

Depuis, M. Eugène Buhan est revenu à Paris; il a vu M. Georges Mandel, chef du cabinet de M. Clemenceau, et, sous ses auspices, il est retourné voir M. Vilgrain, qui a conféré de la question avec M. Boret.

Ces efforts paraissent avoir abouti. Il est probable qu'au premier jour, le ministère de l'agriculture notifiera au département de la Gironde qu'il donne satisfaction aux légitimes revendications dont ses représentants s'étaient constitués les interprètes.

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 23 janvier 1919 (7)

La Voix sur le Fil

Grand roman cinématographique en 15 épisodes

Par MM. Paul BERTHELOT et René PUJOL

PREMIER EPISODE

L'énigme de l'auto

CHAPITRE VI

La prison

(Suite)

— C'est bien tout? demanda Leroy en attachant son regard à celui de Marion.

— Monsieur m'a conduite ici, sans linge, sans autre robe que celle que je porte...

— Y a-t-il quelqu'un chez vous?

— Non, Monsieur, je vis à l'hôtel.

— Quel hôtel?

— L'hôtel Mexico... chambre 23...

— Dans quels termes êtes-vous avec votre cousin?

— Je crois lui être indifférente...

— Et vous, que pensez-vous de lui?

— Je le connais si peu que je ne puis le juger.

La jeune fille devinait que Leroy ne lui était pas systématiquement hostile, comme Cronin. Elle se confiait à lui sans réticence, sans appréhension.

— Votre oncle n'a pas été dévalisé, reprit Leroy. Vous non plus, n'est-ce pas?

— Je n'avais que ces quelques bijoux.

— Le vol n'est donc pas le mobile du crime... Ne s'agirait-il pas d'une vengeance? Cherchez parmi les relations de votre oncle, parmi les vôtres...

Imperceptiblement, Marion tressaillit. Ce fut un frisson à fleur de peau, un rien, mais ce rien n'échappa point à Leroy.

— Oh! oh! se dit-il, voilà du nouveau. Je parie que cette jeune femme a des soupçons... Il ne faut pas qu'elle se doute que j'ai pénétré son secret...

Et à haute voix :

— Mademoiselle, vous avez été brimée, presque maltraitée... J'en suis persuadé, vous oublierez bientôt ce cauchemar, et vous serez sans rancune pour ceux qui vous ont conduite ici.

N'osant pas comprendre, Marion ramenait ses yeux limpides sur le visage loyal de Leroy. Elle était frémissante d'espoir.

— Oui, reprit-il, on va vous permettre de regagner votre hôtel... Brandier, relâchez-la. Je prends la responsabilité de cette décision.

Le secrétaire s'inclina. Quant à Marion, le flot de joie qui l'étouffait l'empêchait de proférer une parole. Elle aurait voulu s'agenouiller devant Leroy, lui baiser les mains. Elle bégaya :

— Alors... je peux?...

Et elle montrait timidement la porte.

— Oui, acquiesça Leroy.

— Oh! merci, Monsieur... Puis-je sortir tout de suite?

— Immédiatement.

A petits pas, doutant encore de son bonheur, Marion se retira. Elle eut un dernier regard vers celui qu'elle considérait comme son sauveur, et sortit du bureau.

Leroy demeura un instant immobile, un peu préoccupé par la décision qu'il venait de prendre sans avoir consulté Cronin.

— Non, décidément, elle n'est pas coupable! dit-il enfin. Il n'est pas possible que ces yeux-là sachent mentir!...

CHAPITRE VII

L'Aventure de Cronin

— Eh bien! mon vieux camarade... pas en trop mauvais état, ce semble?...

A cette question, lancée avec enjouement par Leroy, qui venait de pénétrer dans la petite chambre d'hôpital, le chef de la Sûreté répliqua d'un ton rogue :

— Dieu vous damne!... Je suis brisé comme si je sortais d'un moulin à poivre!

Il avait la tête soigneusement enveloppée, à l'instar d'une momie d'Egypte. Lorsqu'il remuait trop vivement, la douleur lui arrachait une grimace; mais cependant, comme l'avait dit Leroy, il n'avait pas l'air en trop mauvais état.

— Comment avez-vous su que je m'étais échoué sur ce grabat? demanda Cronin.

Le grabat était un lit confortable, dans une chambrette claire et gentiment ensoleillée.

— C'est la voix sur le fil qui m'a averti.

— Elle existe donc?

— Comme vous et moi. J'étais chez la jeune Clarvan lorsqu'elle m'a révélé votre blessure... Pour être complet, je dois ajouter qu'elle m'a promis un sort semblable au vôtre.

— C'est très possible, dit Cronin.

— Qui vivra verra... La menace a eu un commencement d'exécution... On m'a dépêché deux rôdeurs, mais j'ai eu la chance d'être le plus fort.

— Ils sont à l'ombre?

— Comme deux bons garçons.

— Naturellement, ils refusent de parler?

— Muets comme des carpes.

Cronin se haussa en jurant.

— J'ai la tête qui sonne comme une courge sèche... Qu'ils ne m'aient pas assommé, voilà qui donne une fière opinion de l'épaisseur de ma boîte crânienne!...

Et répondant au désir de Leroy, le policier raconta :

— Vous vous rappelez comment nous nous sommes quittés... Votre domestique est venu vous prévenir qu'on vous demandait au téléphone; vous m'avez donc laissé juste devant votre porte... Vous aviez à peine disparu qu'une auto s'arrêta à deux pas de moi. Deux messieurs très correctement vêtus en descendirent... Oh! ceux-là, ne les reverrais-je que dans vingt ans, je les reconnaîtrai!...

Ils me saluèrent avec la plus parfaite correction, et le plus grand m'interrogea.

— Pourriez-vous me dire si M. Leroy habite toujours cette maison?

— Oui, Monsieur, répondis-je, c'est là...

Je ne discourus pas davantage. Avec une précision infernale, je fus ceinturé et soulevé de terre. Vous savez comme moi qu'un homme dont les pieds ne reposent pas sur le sol n'a pas plus de puissance qu'un poulet en bas âge... Force me fut de me débattre et d'agiter mes quatre membres avec la grâce d'une grenouille qui prend sa première leçon de bain...

Leroy éclata d'un rire franc, et Cronin fit chorus.

— Je fus proprement jeté dans l'automobile, continua le policier, et me voilà parti avec ces deux individus et le chauffeur.

— Mon grand tort fut de résister... Ce poing que voici se posa avec conviction sur l'œil du plus antipathique de mes adversaires. Mais à la même seconde, l'autre m'asséna derrière l'oreille un formidable coup, avec la crosse de son revolver, je suppose, et je m'écroulai en saignant comme un bœuf.

» Alors, je reçus une de ces volées qui comptent dans la vie d'un homme, vivrait-il aussi vieux que le regretté Mathusalem. Je crois qu'il n'y a pas un pouce carré de mon corps qui n'ait reçu au moins trois horions.

» Bref, je me suis évanoui comme une femmelette, et mes vainqueurs ont déposé sur le bord de la route le colis insignifiant que j'étais devenu. Je suis resté dans l'ornière, attendant qu'une charrette ait la complaisance de m'écraser.

» Par bonheur, un agent motocycliste que le hasard avait poussé par là m'a reconnu, soigné et fait transporter dans cet hôpital, où j'aurai tout le loisir d'établir mon plan de revanche.

— Cette revanche, nous la prendrons ensemble, dit Leroy, qui avait écouté Cronin avec curiosité.

— Comment y parviendrons-nous?...

— Nous découvrirons bien une piste, que diable!... Nous sommes patients et nous avons fait nos preuves.

— Avez-vous vu Marion? fit Cronin.

— Oui, et je l'ai relâchée.

— Hein?

— Ne vous inquiétez pas; j'ai mes raisons.

— Peut-on les connaître?

— Pas aujourd'hui, car elles sont peut-être mauvaises.

— Soit... Au surplus, il me sera facile de repincer la petite actrice.

— Elle nous servira, Cronin... Ah! j'oubliais... Clarvan a été tué par le Sen-Si-Yao.

— Qu'est-ce que c'est que ça?...

— Vous voyez que les livres ont du bon... Ils m'ont appris que le Sen-Si-Yao, très connu dans l'Inde, est une pression mortelle exercée avec le pouce sur le cœur, entre deux côtes... Elle ne pardonne jamais.

A ce moment, la sonnerie du téléphone placé au chevet du blessé grésilla.

— Répondez, dit Cronin. Avec mon pansement, ce n'est pas commode.

Leroy entendit de nouveau la voix grêle et nette qui l'avait menacé quelques heures auparavant.

— Leroy, vous êtes averti, disait la voix. C'est la seconde et dernière fois!

Plus rien. Leroy n'avait plus qu'à poser l'appareil. C'est ce qu'il fit.

A son air préoccupé, ou plutôt agacé, le chef de la Sûreté ne se trompa point.

— Encore la voix? dit-il.

— Oui, dit Leroy, qui s'était aussitôt ressaisi. C'est la voix qui prétend m'avertir pour la seconde et dernière fois.

— C'est de l'intimidation, apprécia Cronin.

— Tout simplement... Ils ne me connaissent pas!

— Nous ferons rudement connaissance... Leroy, ne faites rien avant que je sois debout. Nous nous épaulerons, et gare à ceux qui nous gêneront!

Ils songèrent une minute à cette voix mystérieuse qui savait tout, à ce personnage invisible qui les épiait pas à pas.

— Il nous suit de si près, dit Cronin, que nous finirons bien par l'apercevoir. Alors, malheur à lui!

— Ou malheur à nous, dit Leroy.

Dans son lit, Cronin s'agita, secoué de colère.

— Vous doutez de la victoire? dit-il.

— Je doute toujours, mon cher Cronin. Cela me rend prudent, et la prudence est une vertu.

Ils se séparèrent peu après. La dernière intervention de la voix sur le fil les avait diversement impressionnés. Cronin se tournait et se retournait comme un poisson vif sur le gril, et Leroy, au contraire, se recueillait. Affaire de tempérament.

Il rentra directement chez lui. Pour se distraire, il se remit à feuilleter le gros livre dans lequel Cronin l'avait trouvé plongé. Mais son esprit restait rebelle, et les lignes dansaient devant ses yeux.

A quoi pensait-il exactement? Il n'eût pu le dire lui-même. L'image de Marion flottait devant lui. Elle se mêlait à celles de Clarvan, du falot Edouard, de Cronin blessé, mais c'était toujours elle qui se détachait la plus nette, la plus troublante...

— Etait-elle complice?... Avait-elle été seulement le témoin fortuit du crime?...

Les yeux de Leroy s'arrêtèrent sur le téléphone posé sur la table. Il le considéra avec un air de défi.

— Clarvan a été tué par le Sen-Si-Yao, dit-il, comme s'il se fût adressé à son adversaire inconnu. On veut que je ne sache ni par qui, ni pourquoi?... Eh bien! je le découvrirai, je le jure, devrais-je y laisser la vie!...

FIN DU PREMIER EPISODE

Le premier épisode, « l'Enigme de l'Auto », sera projeté à partir du vendredi 24 janvier dans les plus grands cinémas du Sud-Ouest : Saint-Projet-Cinéma (Bordeaux), Alhambra-Cinéma (Bordeaux), Cinéma Pathé de l'Intendance (Bordeaux), Idéal-Cinéma (Bordeaux), Cinéma des Girondins (Bordeaux), Cinéma-Palace (Pau), Cinéma-Eldorado (Tarbes). — Nous commencerons demain la publication du 2e épisode : « le mystérieux Homme Noir ».

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

La Conférence de la paix

L'Italie et la représentation belge

Paris, 21 janvier. — Le bruit avait été répandu que le baron Sonnino se serait opposé à la nomination de trois délégués belges à la Conférence pour la paix. Nous sommes à même de déclarer que le bruit en question n'a aucun fondement, le gouvernement italien n'ayant jamais modifié son attitude cordialement bienveillante vis-à-vis de la Belgique, dont on a toujours admiré en Italie le courage héroïque auquel le peuple italien a rendu et rendra toujours un hommage fraternel.

Le travail des délégations

Les diverses délégations ont activement travaillé depuis hier à la préparation des mémoires concernant les trois questions préalables, à savoir :

1° Responsabilité des auteurs de la guerre.
2° Responsabilité pour les crimes commis pendant la guerre.
3° Législation internationale du travail.

L'ordre dans lequel ces questions seront inscrites à l'ordre du jour de la Conférence ne semble pas encore avoir été fixé. On ignore de même à quelle date aura lieu la seconde réunion plénière de la Conférence, où doit être abordé le problème de la Société des nations. Ces questions de méthode importantes pour la bonne marche de la Conférence seront sans doute précisées avant peu.

A LA CHAMBRE

Les dommages de guerre

Paris, 21 janvier. — La Chambre a repris aujourd'hui la discussion de la loi relative aux dommages de guerre.

On adopte l'article 7, relatif aux droits des co-propriétaires créanciers et usufruitiers au cas d'emploi ou de non-remploi de l'attribution de l'indemnité; l'article 8 sur la formation d'Associations de propriétaires; l'article 9 sur la reconstitution des monuments civils et cultuels.

A noter sur cet article un éloquent appel de l'abbé Lemire en faveur de la paix religieuse et de la liberté pour les Œuvres et les Cercles catholiques. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs, même à l'extrême gauche.)

L'article 10 est relatif à la réparation des dommages causés aux biens, meubles.

On adopte un amendement de **M. Lefebvre du Prey**, d'après lequel les meubles seront payés selon leur valeur au 30 juin 1914.

Les derniers paragraphes de l'article 10 sont adoptés, ainsi que l'article 11, qui règle les dommages pour pertes de titres et coupons français et étrangers.

La séance est levée.

Séance demain après-midi, deux heures et demie.

LES FRAIS DE NOURRITURE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Au début de la séance, la Chambre avait voté sans discussion une proposition de résolution de M. Roulleaux-Dugage, invitant le gouvernement à étudier les mesures nécessaires pour obtenir de l'ennemi le remboursement intégral des frais d'envois de vivres et de vêtements aux familles de prisonniers qui en feront la demande.

M. ADOR
président de la République helvétique
A PARIS

Paris, 21 janvier. — M. Gustave Ador, président de la République helvétique, est arrivé ce matin à Paris par train spécial. Sur le quai, M. Poincaré, entouré des hautes personnalités suisses actuellement à Paris, a reçu son hôte, et la première entrevue des deux chefs d'Etat a été chaleureuse. C'est la première fois qu'un président de la Confédération sort du territoire helvétique pendant la durée de son mandat; mais M. Ador, déférant au désir du Conseil fédéral, a tenu à prendre contact avec les hommes d'Etat qui sont réunis à Paris pour la Conférence et en particulier avec le président Wilson.

Pendant la durée de son séjour, le président de la Confédération suisse prendra contact avec les hommes d'Etat des puissances alliées et associées, qui sont réunis à Paris pour la Conférence de la paix. Diverses questions concernant entre autres la situation économique de la Suisse, le statut des fleuves, l'accès à la mer, la Société des nations dont s'occupe particulièrement M. Calonder, chef du département politique fédéral, feront l'objet de ces entrevues.

Visite à l'Elysée

M. Ador, président de la Confédération helvétique, a fait cette après-midi, à quatre heures et demie, une visite au Président de la République.

M. Ador a été reçu au palais de l'Elysée avec le cérémonial d'usage. Les honneurs militaires ont été rendus à l'arrivée et au départ du président par un bataillon de la Garde républicaine, avec drapeau et musique.

Visite à M. Clemenceau

M. Ador a rendu visite ce soir à M. Clemenceau. L'entretien a duré environ un quart d'heure. M. Ador, reconduit jusqu'à sa voiture par le président du conseil, a quitté le ministère de la guerre à dix-neuf heures. Les honneurs lui ont été rendus à son arrivée et à son départ.

En Allemagne

Ebert contre le bolchevisme

Copenhague, 21 janvier. — Interviewé par le correspondant berlinois du « Berlingske Tidende », Ebert a déclaré que la dynastie des Hohenzollerns avait sombré définitivement :

« L'Allemagne future, affirma-t-il, sera le pays le plus libre du monde. Nos opérations contre le bolchevisme montrent suffisamment que nous sommes décidés à aller jusqu'au bout. S'il se reproduit de nouveaux désordres, ils seront réprimés impitoyablement surtout s'ils s'affirment comme une protestation contre la mort de Rosa Luxembourg et de Liebknecht. »

Et le président de la République allemande conclut en ces termes :

« Il n'y a aucun avenir pour le bolchevisme en Allemagne. »

En Russie

UN CORPS SUEDOIS VA MARCHER CONTRE LES BOLCHEVIKS

Stockholm, 21 janvier. — La mission militaire suédoise envoyée à Libau pour faire une enquête sur l'opportunité de l'envoi d'un corps expéditionnaire de volontaires se déclare favorable à l'envoi d'un contingent, et ajoute que la situation militaire est grave; les bolcheviks avancent. Les troupes lettones, trop faibles, se retirent. Le premier contingent suédois sera probablement envoyé à Libau cette semaine.

KIEV AUX MAINS DES BOLCHEVIKS

Berne, 21 janvier. — Une dépêche de Kiev annonce la chute du gouvernement ukranien. La ville de Kiev serait aux mains des bolcheviks.

Une victoire des Esthoniens

Stockholm, 21 janvier. — **Communiqué officiel esthonien de dimanche soir :**

« Nous avons pris la ville de NARVA. Un bataillon de Finnois combattait aux côtés de nos troupes. Nous nous sommes emparés d'un important butin, de canons, de matériel de transport militaire et d'un train militaire, d'états-majors de régiments et divisionnaires. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers.

» Trotzky se trouvait lui-même parmi les bolcheviks, les exhortant à la résistance. Mais il a pris la fuite. »

En Portugal

LE MOUVEMENT SERAIT BIENTOT REPRIME

Lisbonne, 21 janvier. — Une grande manifestation républicaine a été organisée hier pour protester contre le mouvement monarchiste du Nord, et a parcouru la ville en chantant la « Portegueza », l'hymne républicain. On a la conviction que le mouvement monarchiste d'Oporto et de Braga sera promptement réprimé, la population de ces villes ayant accueilli avec une indifférence absolue la proclamation de la monarchie, qui fut annoncée dans les rues par des sonneries de clairons.

De plus, le Manifeste de M. Ayres Ornellas, représentant de l'ex-roi Manoel, déclarant que le souverain réprouvait absolument l'insurrection, a démoralisé le plus grand nombre des partisans du mouvement.

LES MONARCHISTES ANNONCENT DES SUCCES

Madrid, 21 janvier. — Une dépêche d'Oporto, reçue par la frontière, dit :

« Ce soir, en présence des troupes assemblées devant l'hôtel de ville, a été proclamée la monarchie du roi Manoel. Le ministre de la guerre, M. Tamagnini a envoyé son adhésion.

» Un seul incident se produisit à Valenco-do-Mino, dont le commandant, Ignacio Soarès, refusa de retirer le drapeau de la République tant qu'il ne serait pas vaincu par les monarchistes. Quoique les communications avec Lisbonne soient interrompues, il est probable que le mouvement monarchiste y aura réussi. La monarchie est proclamée dans toutes les villes du nord, excepté à Valença. De nombreux républicains émigrent en Espagne. »

Un dépôt de munitions saute près de Gand

Bruxelles, 21 janvier. — Un dépôt de munitions allemandes provenant de l'ancien front a fait explosion hier après-midi à Quatrecht près de Gand. La circulation par voie ferrée entre Bruxelles et Gand est impossible. Les communications téléphoniques et télégraphiques sont coupées; on ignore s'il y a des victimes. Les soldats et la population se sont enfuis dans toutes les directions.

BORDEAUX

1

Il y a un an

23 JANVIER 1918

Le gouvernement français fait appel au patriotisme et à la raison de la population en vue des économies indispensables.

En Russie, proclamation des paysans contre le gouvernement « déshonorant » de Lenine.

Vives manifestations à Berlin en faveur de la paix.

Avis de la place de Bordeaux

Nous recevons de la Place la note suivante :

« Les mécaniciens allemands pilotant les machines remises à nos réseaux en exécution des clauses de l'armistice, viennent d'arriver à Bordeaux.

» Aux termes des conventions, ces agents ont la faculté de sortir en ville en dehors des heures de service.

» La population est priée de s'abstenir de toute manifestation et d'avoir entière confiance dans les mesures prises par les autorités françaises. »

Légion d'honneur

Sont nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier, MM. :

Papin (Jean-Pierre-Raoul-Robert), capitaine à titre temporaire (réserve), adjoint au commandement de la 2e brigade d'aviation : « Officier pilote dont les hautes qualités morales et intellectuelles sont mises au service de la plus généreuse conception du devoir. D'un courage calme et égal, prêt à tous les sacrifices. Est toujours en tête de son escadrille. Deux blessures. A déjà été trois fois cité. »

M. le capitaine Papin est un de nos concitoyens dont la famille est aussi connue qu'estimée à Bordeaux et dans le haut commerce bordelais.

Aima (Charles), capitaine territorial au 1er bataillon du 142e régiment territorial d'infanterie.

Raiton (André), sous-lieutenant au 319e régiment d'infanterie, 18e compagnie : « Officier d'un courage, d'une énergie et d'une valeur morale au-dessus de tout éloge, qui s'est toujours distingué déjà au cours de maints combats. Le 20 octobre 1918, blessé à la tête du peloton dont il avait le commandement, a refusé de se faire évacuer. Le lendemain, a participé de nouveau à un combat acharné, a été blessé une deuxième fois alors qu'il donnait à ses hommes le plus bel exemple de dévouement et d'esprit de sacrifice. Une blessure antérieure. Quatre citations. »

Ce jeune officier est un Bordelais dont la famille habite 28, rue de la Grande-Rollande (La Bastide).

Société française de secours aux blessés militaires

Les personnes qui ont prêté aux hôpitaux des objets de literie ou autres sont priées d'adresser la liste du matériel prêté, en ayant bien soin d'indiquer le numéro du reçu qui leur a été délivré. Les demandes devront mentionner exactement le nom et l'adresse des prêteurs et parvenir 8, rue Victoire-Américaine, avant le 10 février. Passé cette date, le matériel non réclamé sera considéré comme abandonné au profit des nombreuses œuvres de guerre si intéressantes, et en particulier de celles qui ont pour objet la reconstitution des régions libérées.

Après recherches et classement du matériel, les personnes ayant demandé la restitution seront avisées. Le linge, usé par un service de plus de quatre années, ne pourra être rendu.

Ligue française

Le général Léon Durand, membre du conseil national de la Ligue française, fera le dimanche 2 février prochain, à dix-sept heures, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, une conférence publique et gratuite sur : « L'effondrement du rêve allemand. »

Le général Durand, qui a été membre du conseil supérieur de la guerre, était au cadre de réserve au commencement des hostilités. Rappelé à l'activité à soixante-huit ans, il fut mis à la tête d'un groupe de divisions de réserve et s'illustra en écrasant devant le Grand-Couronné de Nancy les plus beaux corps d'armée allemands. Ce magnifique soldat est en même temps un excellent écrivain et un orateur éloquent.

Ravitaillement civil

Vente de carottes, oignons, topinambours et pommes de terre par la municipalité

Jeudi 23 courant, à partir de neuf heures, la municipalité fera vendre des carottes, des oignons et des topinambours sur les marchés ci-après : Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons et marché de la place Amédée-Larrieu.

Les prix de vente ne sont pas modifiés.

Le même jour, et à la même heure, des pommes de terre seront mises en vente sur les marchés désignés ci-dessus et à l'école maternelle de la rue de Nuits, à La Bastide, à raison de 0 fr. 55 le kilo. Il pourra être attribué cinq kilos par ménage. Il ne sera pas rendu de monnaie.

Le charbon

Le maire de Bordeaux a l'honneur de faire connaître à ses administrés que la valeur du coupon nº 6 de la carte d'alimentation reste fixée pour le mois de janvier à 20 kilos de charbon ou de coke.

Disparu

Les prisonniers rapatriés qui pourraient donner des renseignements sur le soldat Jules Gout, 144e d'infanterie 2e compagnie, disparu au combat de Liobbe (Belgique) le 23 août 1914, classe 1910), sont priés d'adresser les renseignements 17, rue Peyronnet, Bordeaux.

Groupe colonial postscolaire de Bordeaux

Suspendus durant ces quatre années de guerre, les travaux du groupe colonial postscolaire ont fait l'objet d'une reprise par la séance tenue ces jours derniers par le bureau du groupe. Le président-fondateur, M. Godefroy Ratton, était assisté de MM. Ch. Ducos, l'un des vice-présidents, et Henri Martin, secrétaire général.

Pour marquer la reprise effective de son activité, les membres du groupe colonial postscolaire arrêtent les décisions ci-après : 1. Désormais, l'Association, tout en conservant son appellation de fondation, sera désignée sous le titre générique de « Groupe colonial de Bordeaux »; 2. Des causeries familières, avec projections ou vues animées, auront lieu dans les Associations d'après l'école; 3. Des visites instructives seront organisées aux établissements transformant les produits coloniaux; 4. Des bourses de séjour aux colonies seront créées en faveur des jeunes gens, bien préparés par un véritable enseignement colonial pratique, à la vie et aux affaires coloniales; 5. Des subventions vont être demandées aux pouvoirs publics, gouvernements, coloniaux, corps constitués locaux, pour aider au développement de l'action du groupe colonial; 6. Une série d'enquêtes va être ouverte sur les grandes questions économiques coloniales dans leurs rapports avec la métropole et avec Bordeaux; les vœux et conclusions émis seront transmis aux pouvoirs publics; 7. Afin de collaborer au placement du plus grand nombre possible de jeunes soldats démobilisés, désireux d'aller s'établir aux colonies, le service de placement du groupe (2, rue Beaubadat, Bordeaux), a été réorganisé et complété. Il se tient, dès maintenant, à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements pratiques; 8. Dans le but de permettre à un grand nombre de personnes qui s'intéressent aux questions coloniales d'en suivre l'étude avec fruit, le groupe a décidé la création d'une catégorie spéciale dite des « membres adhérents », moyennant une cotisation annuelle de 5 fr.; 9. Enfin, l'organe du groupe colonial, le journal « Bordeaux Colonial et Maritime » va reprendre sa publication régulière, interrompue seulement depuis quelques mois. Ce journal, qui est lu dans le monde entier, sera servi gratuitement aux membres adhérents du groupe colonial de Bordeaux.

S'adresser, pour inscriptions et renseignements, à la présidence, 91, rue Paulin, Bordeaux.

ON DÉSIRE LOUER LOCAL pour bureau. On accepterait aussi local avec mobilier bureau; si possible, téléphone. Faire offres : Agence Havas, MONTPELLIER.

Tout a une fin

A la suite de plaintes de divers commerçants de notre ville et des Compagnies de chemins de fer, victimes de vols commis sur leurs camions en cours de route, M. Farfals, chef de la Sûreté, chargea la brigade Barsac d'effectuer des recherches.

Au cours de ses investigations, la brigade porta ses soupçons sur Louis B... et Lucien L..., soldat, dernièrement rapatrié d'Allemagne, habitant chez leurs maîtresses, rue Jouannet. Une descente fut opérée à cette adresse et amena la découverte de nombreux objets volés : des couteaux en argent, du linge, des bottines de grand prix, des imperméables, etc.

Louis B... et Lucien L... furent alors arrêtés et écroués. Leurs maîtresses, Elise F... et Yvonne F... ont été mises à la disposition de la justice, ainsi que leur logeuse, Marguerite B... Ces trois femmes seront poursuivies comme recéleuses.

Vols dans les tramways

Mardi matin, dans un tramway de l'avenue Thiers, une somme de 1,267 fr. a été volée à M. Jarnac, garçon livreur de la maison Astié. Pour commettre ce larcin, on avait coupé la poche contenant le portefeuille où se trouvait la somme dérobée.

La veille, dans un tramway passant boulevard du Président-Wilson, on avait soustrait un sac à main, renfermant une somme de 100 francs, à Mme Aries, 1, rue Duplessis.

Vol à l'esbrouffe

Mardi, vers sept heures du soir, rue des Trois-Conils, un gamin d'une quinzaine d'années a arraché des mains de Mme Cahouet, demeurant 40, rue Vital-Carles, un sac renfermant une somme de 1,386 francs.

Le précoce vaurien avait dû pister sa victime depuis sa sortie du bureau de poste, où celle-ci venait de toucher cette somme.

LA CRISE DES TRANSPORTS fait le désespoir des consommateurs de savon. Acheteurs, patientez, mais faites au plus tôt votre provision. La caisse de 50 kilos, 147 fr. 50. La caisse de 100 kilos, 290 fr. f° votre gare, contre remboursement. **Ecrire SAVONNERIE PROVENÇALE, Marseille, St-Just**

IMPORTANT INCENDIE
à l'Ecole des Beaux-Arts

UNE AILE DU BATIMENT DETRUITE

Nous avons annoncé dans notre dernière édition qu'un violent incendie s'était déclaré, dans la nuit de mardi à mercredi, dans les locaux de l'Ecole des beaux-arts.

Voici les détails que notre enquête nous a permis de recueillir à ce sujet :

C'est vers minuit et demi environ que des flammes apparurent au premier étage de l'aile droite du bâtiment. Cet étage est occupé par des bureaux, et l'on suppose que c'est là que le feu a pris naissance.

Les flammes ne tardèrent pas à gagner le second étage, puis la toiture.

Prévenus, les pompiers se transportèrent sur les lieux, où s'étaient déjà rendus M. Lagardère, commissaire de service à la Permanence, et M. Cannet, commissaire de police du IIe arrondissement.

Ils mirent aussitôt les pompes en action, et purent préserver toute l'aile gauche et une partie du premier étage de l'aile droite. Vers trois heures et demie du matin, ils s'étaient rendus complètement maîtres du fléau.

La matériel de l'usine Frugès a puissamment contribué à l'extinction.

Les immeubles qui ont été détruits étaient habités par M. le Directeur des beaux-arts et sa famille. On y avait également installé, depuis la guerre, les bureaux du contrôle postal et ceux de la 7e section des chemins de fer.

Les pertes ne peuvent encore être précisées, mais elles sont certainement importantes.

Quant aux causes du sinistre, c'est à M. Cannet, commissaire du IIe arrondissement, chargé de l'enquête, qu'il appartiendra de les préciser.

Malheureusement, le distingué commissaire de police sera peut-être empêché de s'occuper personnellement de cette recherche avec son activité habituelle.

En effet, en voulant contourner le bâtiment en flammes pour donner des instructions à ses agents, il trébucha dans l'obscurité et tomba malencontreusement sur la mâchoire. Il a eu plusieurs dents cassées, les genoux écorchés, et s'est foulé en outre assez gravement un poignet. Il n'a cependant pas cessé d'assurer son service.

Le crime de Castets

(De notre envoyé spécial.)

SUR LES BORDS DU CANAL INTERVIEW DE L'ECLUSIER

C'est à Castets-en-Dorthe que commence, on le sait, le canal latéral de la Garonne.

Sur les bords de ce canal, antérieurement à la guerre, des groupes joyeux, hommes femmes et jeunes gens se réunissaient les dimanches et jours fériés pour prendre part à des concours de pêche à la ligne. Castets était une localité renommée par ses tournois pacifiques, comme d'autres contrées le sont à des titres divers. Aujourd'hui, la petite ville de Castets retient l'attention par un drame des plus troublants, et sur lequel plane encore malgré tout un certain mystère.

Au cours de notre visite sur les lieux du crime, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec M. Baudet, l'éclusier. Ce dernier se range à l'avis de la justice en ce qui concerne la disparition du jeune instituteur; toutefois, il nous a donné sur la possibilité d'un accident des détails que nous jugeons utile de placer sous les yeux de nos lecteurs.

Laissons la parole à M. Baudet :

« Barie, nous dit-il, se trouve dans « la » langue de terre » séparant la Garonne du canal latéral. Pour venir de Barie à Castets, il y a deux itinéraires. On peut suivre une digue remontant vers le nord, puis tournant à gauche vers l'écluse 51, dite « de Mazerac ». De ce point, on gagne le chemin de halage qui borde le canal sur la rive droite. On suit ce chemin, on passe devant l'écluse 52 et l'on arrive, toujours en suivant le même côté, à l'extrémité de « la langue de terre ». Il y a là deux écluses assez voisines et qui, si elles sont fermées, l'une ou l'autre, permettent au piéton qui a suivi la route indiquée de passer sur la rive gauche du canal et d'atteindre en deux ou trois minutes le pont de Castets.

» Voilà pour le premier itinéraire conduisant de Barie à Castets. Le second, — et naturellement de beaucoup le plus pratique, — c'est la route carrossable qui franchit le canal sur un petit pont suspendu, longe le canal, duquel elle est séparée par des talus, passe devant la minoterie Turpaux et conduit directement sur la hauteur de Castets.

» Quel chemin a pris René Branlat ? Telle est la question. Evidemment, et surtout en raison du temps qu'il faisait le 5 janvier, il est peu probable qu'il ait suivi le premier itinéraire, encore que cela lui eût permis de gagner quelques minutes, comme si par exemple il était en retard et craignait de manquer son train.

» Mais, poursuit M. Baudet, cette hypothèse étant admise, Branlat, arrivé à l'extrémité de « la langue de terre », utilisait la seconde écluse qui suit celle s'ouvrant sur la Garonne — et qui était précisément fermée, — et il arrivait sur la rive gauche, entre ma maison et le canal.

» Le soir du 5 janvier, à six heures, j'étais dans mon bureau au premier étage: ma femme vaquait aux soins du ménage dans une pièce voisine. Nos appartements sont éclairés à l'électricité. La clarté relative se répandant dehors par les fenêtres, par une nuit très obscure, est quelquefois de nature à tromper le passant qui, pensant mettre le pied sur la terre ferme, peut le poser dans le vide. Un accident semblable arrivé-t-il à René Branlat ? Quoi qu'il en fût, je n'ai entendu aucun cri, aucun appel, et ma femme pas davantage. »

Pour compléter les intéressants renseignements que nous a fournis M. Baudet, nous dirons que l'éclusier se trouvait en compagnie d'un de ses camarades, un vieux loup de mer, M. Paponneau, quand il ramassa, le lendemain matin, un peu avant huit heures, sur le bord du canal, le parapluie de l'instituteur.

L'objet était enroulé et maintenu ainsi par un « élastique ». René n'avait pas eu à l'ouvrir. Il n'avait nul besoin, d'ailleurs, de s'en servir, car il portait une ample pèlerine.

RENE NE FUT PAS RENCONTRE DANS CASTETS

Au cours de notre enquête, nous avons cherché à savoir si René Branlat avait été aperçu à Castets le soir du 5 janvier entre six heures moins un quart et six heures un quart. C'est le moment précis où il traversait habituellement le bourg pour aller prendre, à Caudrot, le train partant de cette gare à 6 h. 54 pour Saint-Macaire. Nul ne l'a vu. Cela s'explique en ce sens que, le 5 janvier, dans l'après-midi, il y avait un concert dans la salle du restaurant des Arts, et que la plupart des gens de la commune s'y étaient donné rendez-vous. Au surplus, il faisait un temps abominable. Il fallait absolument avoir besoin de se déplacer pour affronter le vent et l'averse.

Tout près du pont de Castets, il y a un superbe château qui commande la vallée. Les locataires de cette belle construction assistaient, eux aussi, à la matinée récréative du restaurant des Arts. S'ils avaient été chez eux, il n'est pas douteux qu'ils eussent entendu les cris d'angoisse qui furent nettement perçus par deux femmes habitant à une plus grande distance du pont.

Faisons remarquer que M. Branlat accompagnait toujours son fils jusqu'au pont de Castets. Le malheur voulut que le soir du 5 janvier, il fût retenu chez lui.

A propos de notre visite à Castets, nous avons le devoir d'exprimer nos remerciments à M. Giresse, l'honorable maire de cette commune, qui, pour favoriser notre tâche, s'est employé avec la plus courtoise amabilité.

LES RECHERCHES — DETAILS DIVERS

Depuis le jour où la disparition de René a été constatée, de sérieuses et incessantes recherches sont faites sur les deux rives du fleuve, dans les régions de Castets, Caudrot et Langon, et même beaucoup plus loin. Les bords du canal latéral sont également explorés.

On espérait découvrir le cadavre ou l'un des objets dont le jeune maître était porteur, soit la boîte en carton, soit la poche renfermant le chapeau, soit sa pèlerine. Jusqu'à présent, on n'a rien trouvé. Il paraîtrait que l'instituteur aurait mis, pour les porter plus commodément, des livres dans la boîte en carton. Celle-ci pourrait donc être retenue au fond de l'eau par le poids des livres.

L'inspecteur Giraudon et nous-même avons suivi et examiné le pont de Castets. Nous n'y avons rien remarqué d'anormal, rien de suspect. S'il y a eu du sang sur le tablier, sur le parapet, sur les parois en forme d'X, il n'est pas surprenant qu'il n'en reste aucune trace, attendu que le pont n'a cessé d'être lavé, nettoyé par les averses continuelles.

Le pont de Castets — pour ceux qui l'ignorent — est construit en fer et repose sur des piles en maçonnerie. C'est un bel ouvrage d'art. Commencé en 1910, il a été terminé en 1915. Son tablier dépasse légèrement le niveau de la terrible inondation du 26 juin 1875, qui atteignit 12 mètres 80. La plus forte crue enregistrée sur ce point est celle de 1770; les eaux montèrent, à cette époque, jusqu'à 13 mètres 40, ainsi que cela est officiellement indiqué, du reste, sur la maison de l'éclusier, M. Baudet.

Revenons aux recherches.

Sur la berge, l'autre matin, à quelque distance du pont, du côté de Castets, un grand papier froissé, couvert de boue, attira l'attention de l'inspecteur Giraudon. L'inspecteur pensa tout de suite à la poche renfermant le chapeau. Ce n'était pas cela. Le papier avait simplement servi à envelopper un paquet de journaux destinés à un dépositaire.

On se demande si la Garonne rendra bientôt le corps du jeune instituteur. S'il n'est pas maintenu par quelque pierre, s'il n'est pas enfoncé dans la vase, il ne tardera évidemment pas à paraître à la surface. Le gendarme Autier, noyé dans les Docks, est resté vingt-deux jours dans l'eau. Il y a présentement dix-sept jours que René Branlat a disparu. Si son corps est dans le fleuve, il pourrait donc remonter et être repêché sous peu.

Il est possible aussi qu'il soit pris et caché dans les hautes herbes qui bordent les deux rives. En tout cas, les instructions utiles ont été données aux différentes brigades de gendarmerie, ainsi qu'aux gardes champêtres des communes riveraines de la Garonne, pour que, dès la découverte du cadavre du jeune maître, le parquet de Bazas soit prévenu téléphoniquement ou par télégramme.

A ce propos, nous jugeons bon de rappeler le signalement du disparu : taille, 1 m. 75; cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, moustache naissante, menton pointu avec fossette, visage allongé. Il était vêtu d'un pantalon gris et d'un veston beige foncé, coiffé d'une casquette jockey kaki, et chaussé de souliers à boutons ressemelés; son linge est marqué 5 ou 51; il avait une pèlerine de laine noire.

ON VA VIDER UNE ECLUSE

M. Castets, procureur de la République de Bazas, s'occupe actuellement des démarches nécessaires en vue de faire vider l'écluse placée à l'entrée du canal. A cet effet, il était déjà venu à Bordeaux et avait eu un entretien avec M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département. Mais on lui avait répondu que le travail en question ne pouvait être exécuté que sur l'ordre de M. Willemin, ingénieur en chef de la navigation à Toulouse. C'est donc avec ce haut fonctionnaire que M. Castets s'est mis en rapport pour faire vider l'écluse.

Quel sera le résultat de cette opération ? Que trouvera-t-on dans l'écluse? Certains sont sceptiques. D'autres supposent que l'écluse pourrait ménager des surprises. On ne sait jamais.

« Ce qu'il y a de certain, comme nous l'a dit M. le Procureur de la République, qui a bien voulu nous accorder un entretien, dans une semblable affaire il ne faut rien laisser dans l'ombre, il ne faut négliger aucune besogne susceptible de faciliter les recherches, d'éclairer la justice. Si l'on ne trouve rien dans l'écluse, on en sera quitte pour chercher ailleurs. Mais nous aurons fait notre devoir. »

Il nous souvient, en 1907, — nous nous occupions alors, à Langon, de la disparition de Monget, l'agent d'assurances de La Réole, — il nous souvient que lorsque nous parlions d'effectuer des fouilles dans la Garonne, des gens prétendaient que ce serait peine inutile, le courant très violent ayant tout emporté.

C'est entendu, le flot emporta le cadavre, puisqu'on le repêcha huit ou neuf mois plus tard devant Lormont. Toutefois le courant laissa la bicyclette de Monget où elle avait été jetée, et elle fut ramenée par le scaphandrier Dubagnet.

Si l'on trouvait au fond de l'écluse la boîte en carton dans laquelle, outre les vêtements, il y a, ainsi qu'il est exposé plus haut, plusieurs livres formant poids, si l'on faisait cette trouvaille, elle serait d'une grosse importance, étant donné que le parapluie fut ramené sur le quai, tout près...

L'ordre de faire vider l'écluse est demandé. Espérons qu'il ne se fera pas trop attendre.

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller Desbats

Avortement et coups mortels

Les débats de cette affaire ont été repris mercredi matin.

M. l'avocat général Mettas a prononcé son réquisitoire.

Plaideront ensuite : Me Odin pour la sage-femme Amanda Boudron; Mes Morand-Monteil et Turpaud, pour les sœurs Fallot.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français
LE PROPHETE

La direction du Théâtre-Français a fait un gros effort en mettant à la scène « le Prophète », et dans des conditions réellement satisfaisantes. En faisant appel au talent du peintre-décorateur Artus, dont les pinceaux ont habilement brossé trois nouveaux décors, ils ont donné à l'opéra de Meyerbeer un cadre fort convenable. Ils ont aussi tenu à ce que les chœurs, si importants dans l'ouvrage, fussent à la hauteur de leur tâche, et l'on a remarqué dans les ensembles chantés une cohésion, une sûreté auxquelles il convient de rendre justice.

Il y a eu quelque étonnement dans la salle à l'audition de la musique du « Prophète ». A côté de pages admirables, certains passages ont paru avoir subi les atteintes du temps. Cela peut être parce que beaucoup pensaient un peu trop aux « Huguenots ». Puis il y a des années que « le Prophète » n'a été joué sur une de nos scènes. En somme, cette reprise a été un succès pour l'œuvre et pour ses interprètes, malgré quelques hésitations qui disparaîtront évidemment aux représentations suivantes.

Dans le rôle du prophète Jean de Leyde, M. Cazenave ténorise d'une façon éclatante. Son vibrant organe se déploie avec une extrême aisance dans tous les passages de force. On l'a beaucoup applaudi après le grand air « Roi du ciel et des anges », dit avec beaucoup de conviction et de chaleur. M. Lapeyre joue et chante avec autorité le rôle d'Oberthal.

MM. Ferran (Zacharie), Boulogne (Mathusen), Fourès (Jonas), mettent dans un intéressant relief les rôles, pourtant assez ingrats, des trois anabaptistes.

Mme Nadia de Jazinski présente avec émotion le personnage de Bertha. Elle a plu particulièrement dans le duo avec Fidès.

Mais le triomphe de la soirée a été incontestablement pour Mme Jane Dalcia dans le rôle de Fidès. Par l'étendue et la sûreté de la voix, par le charme du timbre, par un style pur et assuré, un jeu bien dramatique, elle a produit une vive impression sur le public, qui, fréquemment, eut pour elle non seulement les plus légitimes bravos, mais aussi de chaudes acclamations.

Succès pour le ballet des Patineurs et pour les dames de la danse, parmi lesquelles Mme Pierozzi et Mme Teuzi ont été plus particulièrement fêtées dans la « Munstérienne » un des plus jolis motifs des nombreux divertissements de la partition.

L'orchestre, conduit avec haute maîtrise par M. Bastide, a donné une belle exécution de la célèbre marche du Sacre, à l'acte de la cathédrale de Munster.

C. P.

Trianon-Théâtre

Jeudi, en matinée et soirée, deux dernières représentations de « **LA DAME DU 23** », l'hilarant vaudeville. — Vendredi, en gala extraordinaire, l'exquise comédie moderne : « **MADEMOISELLE JOSETTE MA FEMME** », la troupe si aimée du public. — Location rue Franklin.

Alhambra-Théâtre

« LE CŒUR A SES RAISONS »

L'Alhambra vient d'ajouter à son programme une délicieuse comédie, de Flers et Caillavet, spirituelle, tendre et profonde à la fois, dont le succès devant tous les publics est assuré : « le Cœur a ses raisons... »

L'inspiration, l'art et le métier s'accordent ici pour mettre au point des rôles délicieux, tenus avec autorité par MM. Bachelet et Garrigue, et avec une grâce délicate par Mlle Cécile Darclée. On a fait fête à la pièce et aux interprètes.

« **LE CŒUR A SES RAISONS** », comédie de Flers et Caillavet, et les **CAMELIAS** dans leurs danses modernes.

Les grandes tragédies françaises

« LE CID »

A l'Alhambra, jeudi 30 janvier, à 2 h. 30, « le Cid », avec Mme Jeanne Delvair, sociétaire de la Comédie-Française, qui tiendra le rôle de Chimène, une de ses plus belles incarnations. Marcel Soarez jouera le rôle du Cid, et Henry Vermeil, don Diègue. Location chez Delmouly.

Alcazar-Théâtre

Samedi soir, dimanche en matinée et soirée, trois représentations de gala : « **LA GRACE DE DIEU** », le plus considérable effort artistique de la saison. — Location au théâtre.

Hôpital auxiliaire nº 28

Loges maçonniques

L'administrateur de l'hôpital auxiliaire n. 28 prie les personnes qui ont bien voulu prêter à l'hôpital, pour la durée de la guerre, des lits ou autres objets, de les faire retirer avant le 10 février prochain (tous les jours, entre 3 h. et 5 h.), 8, rue Ségalier. Les objets qui n'auront pas été réclamés à cette date seront donnés à une œuvre charitable.

Concert Jacques Lespine

Voici le programme du deuxième concert, dimanche 26 janvier, à 4 heures, hôtel de Bordeaux, avec le concours de Mme Molinier, cantatrice; Georges Lévi, pianiste; C. Feulpin, altiste; MM. Razigade, compositeur de musique; F. Lespine, violoniste, et Jean Lespine, violoncelliste.

Orchestre de trente musiciens. Causerie de M. Paul Berthelot.

1. 4e quatuor à cordes (Beethoven), MM. Jacques et F. Lespine; Mme Feulpin, M. Jean Lespine.
2. « Concerto » (Mendelssohn), M. Jacques Lespine et l'orchestre. Au piano : Mme G. Lévi.
3. a) « La Jeune Religieuse »; b) « Sérénade » (Schubert); c) « J'ai pardonné » (Schumann), Mme Molinier. Au piano : M. Razigade.
4. a) « Berceuse » (C. Cui); b) « Menuet » (A. Lefort), M. Jacques Lespine. Au piano : Mme G. Lévi.
5. a) « Le Printemps »; b) « Ne me pleure pas » (Rachmaninoff); c) « Absence » (Berlioz), Mme Molinier. Au piano : M. Razigade.
6. « Rondo-Capricioso » (Saint-Seëns), M. Jacques Lespine et l'orchestre. Au piano : Mme G. Lévi.

Entrées : Maisons Bermond et Delmouly, et dimanche, à l'entrée de la salle. Les premiers rangs seront réservés jusqu'à 4 heures, pour les abonnements et entrées prises avant samedi 6 heures.

Cours de diction

M. A. Duplessis, l'artiste bien connu, ouvrira son cours de diction le 1er février 1919. Renseignements, 6, rue Franklin, tous les jours, de 2 à 5 heures.

SPECTACLES

MERCREDI 22 JANVIER

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Lakmé ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « Le Grand Mogol ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall, avec Dalbret.
TRIANON. — 8 h. 45 : « La Dame du 23 ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « Le Cœur a ses raisons », com. — Les Camélias, danseuses mod.

Saint-Projet-Cinéma

Jeudi, grandes matinées pour les familles, avec la délicate et si amusante comédie en 5 parties « **TOP** », qui obtient un gros succès. Actualités, comédies, voyages, « **MASCAMOR** », complètent ce beau programme. — Vendredi, « **LA VOIX SUR LE FIL** ». — Lundi, « **FROU-FROU** », avec Francesca **BERTINI**.

THÉATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Jeudi, à 2 h. 30 et 8 h. 30: « **Madame qui ?** »; « **Héroïne Colorado** (fin); « **La Voix sur le fil** ». Interm. Vend., à 8 h. 30, début des soir. de gala.

Alhambra-Théâtre-Cinéma

Demain jeudi, matinée à deux heures et demie. A l'écran : « **L'EPOPEE DE NAPOLEONETTE** »; les derniers épisodes de « **L'HEROINE DU COLORADO** »; « **LA MORT DES SOUS-MARINS** » et les **ACTUALITES**.

Sur la scène, « **LE CŒUR A SES RAISONS** », comédie, et les **CAMELIAS**, danseuses.

Skating-Palace

Jeudi, matinée de famille et soirée avec brillant orchestre.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 22 janvier.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	4.0	»	»	»
8 heures du matin	5.0	758.0	Pluvieux	S.-S.-O.
Midi	11.0	757.0	Dito.	N.-N.-O.
Maxima du jour	12.5	»	»	»

La Crue

D'après les derniers télégrammes reçus au bureau du port et qui nous ont été communiqués, la crue s'accentue sensiblement à La Réole.

Le 19 janvier, la hauteur de la Garonne, qui était à 6 heures, 9 heures, 12 heures et 15 heures, de 3 m. 50, 3 m. 65, 3 m. 85, et 4 m. 23, atteignait le 20, à midi, 4 m. 98.

COMMUNICATIONS

OUVRIERS DU PORT. — Réunion des charbonniers, Bourse du travail, 42, rue de Lalande, samedi 25 courant, à 8 h. 30 du soir.

OFFICIERS MECANICIENS BREVETES DE LA MARINE DU COMMERCE. — Réunion extraordinaire jeudi 23 courant, au siège, 49, quai des Chartrons, à 17-19 heures. Ordre du jour : Questions très importantes.

Gare de Bordeaux-Bastide

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 3,501 à 4,500 (série P. D.), seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide le vendredi 24 janvier 1919.

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le vendredi 24 janvier courant, les expéditions dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe IV du numéro 651 à 700.

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs que l'avis publié relativement à l'acceptation, le vendredi 24 janvier, des déclarations numérotées dans le groupe IV du n. 651 à 700, ne s'applique qu'aux expéditions de vins seulement.

Chemins de fer de l'État (ancien ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le vendredi 24 janvier, les expéditions de vins ne dépassant pas 800 kilos, à destination du réseau Etat (ancien Ouest), dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe V du numéro 2,801 à 2,900.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Il sera fait, pendant la journée de jeudi 23 courant, de six heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau rue Camille-Godard (de la place Picard à la rue Condorcet) et cours Saint-Louis (de la place Picard à la rue Barreyre).

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
Objets d'art, Biscuits, Terres cuites

ÉTAT CIVIL

DECES du 21 janvier

Jeanne Marias, 15 ans, rue de Lauzac, 15.
Jean Bretagnolle, 21 ans, rue du Tondu, 117.
Elisa Réghem, 49 ans, rue de Saint-Genès, 191.
Gabrielle Pascal, 50 ans, hôpital.
Mme Largeris, 50 ans, rue Naujac, 19.
Adrien Bories, 51 ans, rue de Nuyens, 24.
Veuve Mouligné, 53 ans, rue des Ayres, 40.
Jean Duthil, 57 ans, r. du Vieux-Marché, 6.
Mme Mengelle, 59 ans, rue Em.-Lamothe, 31.
Marie Pourchez, 59 ans, hôpital.
Mme Labrousse, 62 ans, rue des Bouviers, 40.
Mme Pigeon, 63 ans, rue des Treuils, 30 bis.
François Deligey, 67 ans, hôpital.
Veuve Milian, 67 ans, hôpital.
Pierre Lamothe, 68 ans, rue de Ségur, 10.
Hippolyte Baronnet, 70 ans, hôpital.
Veuve Chaine, 77 ans, rue Saint-Etienne, 2.
Veuve Germain, 88 ans, rue Joseph-Abria, 16.

CONVOI FUNÈBRE M. Lalanne, professeur honoraire du lycée de Bordeaux, et Mme Lalanne; le sous-lieutenant Paul Lalanne (au front, 1er génie, armée d'Orient), Mlle Marguerite Lalanne, Mme veuve Miroy, Mme veuve A. Lalanne, ses enfants et petits-enfants; Mme veuve Callaudaux et ses enfants, Mlle Berthe Miroy vous prient de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Marie-Louise LALANNE,

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, qui auront lieu en l'église Sainte-Eulalie le **jeudi 23 courant.**

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Teste, 46, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE M. Malville, Mme veuve Lafont, bijoutière; Mlle Simone Lutard, M. et Mme Malville et ses enfants, M. André Lafont vous prient de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme MALVILLE, née LAFONT,

décédée à l'âge de 30 ans,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, belle-sœur, cousine et amie, qui auront lieu le **vendredi 24 courant**, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Gambetta, 68, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

J. Lafon, Pompes funèbres de Libourne.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Villanueva et Salinas prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve VILLANUEVA, née BORRAZ,

leur mère, belle-mère et grand'mère, qui auront lieu le **jeudi 23 janvier** en l'église St-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire, cours Saint-Jean, 4, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Trias, M. et Mme Henri Trias et leurs enfants, M. et Mme Arnaudin et leur fils prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Philippe HÉRIOT, née Julie RABANEL,

leur sœur, tante, qui auront lieu le **mercredi 22 courant**, à Notre-Dame de Talence.

Réunion à l'église à deux heures.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Louis Merlet, Mlle Mary Merlet, M. et Mme E. Merlet, Mme veuve Merlet, les familles Trouilhé et Chaperot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Eugène MERLET,

leur père, oncle, beau-frère et neveu, qui auront lieu le **mercredi 22 courant**, en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Fondaudège, 142, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme Guibert, M. et Mme Robert Guibert, Mlle Denise Guibert, M. et Mme V. Chaumet, M. et Mme J. Chaine et leur fille, M. et Mme E. Chaine et leur fille, M. G. Chaumet, Mlle J. Toutain, Mme Ducosso, les familles Dufour, Bellocq, Gautier, Chaumet et Jacquin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Alexandre CHAINE, née DUFOUR,

leur mère, grand'mère, tante et belle-sœur, qui auront lieu le **jeudi 23 janvier**, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue Saint-Etienne, à sept heures un quart, d'où le convoi partira à sept heures trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. David-Chausse, chef de division à la mairie; le docteur Albert David-Chausse, M. René David-Chausse, étudiant en médecine, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme DAVID-CHAUSSE, née Félicie ANGLADE,

leur épouse et mère, et les prient de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques qui auront lieu le **jeudi 23 janvier**, à dix heures en la basilique Saint-Seurin.

Réunion au domicile, 19, rue d'Alzon, à neuf heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. R. Froidefond, officier d'administration du service de santé; Mlles Colette et Monique Froidefond, M. et Mme Maurice Aupin, Mme Raoul Froidefond, Mme Emile Aupin, M. et Mme L.-P. Casse, M. Jean Froidefond et Mme Jean Froidefond, le sous-lieutenant Pierre Froidefond, le sous-lieutenant et Mme Pierre-G. Ribot, M. Jacques Froidefond, M. et Mme A. Michielsens, sœur Froidefond, visitatrice de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul; M. et Mme Lucien Garros et leurs enfants, Mme G. de Laulerie, M. et Mme C.-F. Plazanet, les familles T.-E. Hollands, à Lignac; C. Froidefond, Fleury de La Ruelle, commandant Bastide et Faurie remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Robert FROIDEFOND, née Yvonne AUPIN,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites en l'église Saint-Bruno, le **lundi 27 janvier**, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS Mme veuve Albert Peyrot remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Albert PEYROT,

ainsi que toutes celles qui lui ont adressé des témoignages de sympathie en cette douloureuse circonstance.

DURANT LA GUERRE
les Conserves Amieux-frères
AURONT AFFIRMÉ LEUR SUPÉRIORITÉ ET JUSTIFIÉ LA DEVISE :
toujours à mieux

Pour les gens d'esprit

Le régal hebdomadaire des gens d'esprit — de ceux qui sachant sourire goûtent aussi le rire, c'est... « **la Baïonnette** ». Ceux-là trouveront dans son prochain numéro — numéro du **jeudi 23 janvier — ample matière à se réjouir.**

Sous une couverture de Gerda Wegener, qui dresse en un paysage de neige une Parisienne enguirlandée d'amours frivoles, Hervé Baille donne des images drôlatiques, Moriss sa « Petite Revue à coups d'épingles », et Capy une hilarante double page : « Les fichus quarts d'heure ». Des dessins de Dharm, une page de Pierre Colombier et une page de Gus Bofa, avec, en plus, la chronique de Bric et de Broc, de M. Grinche; un dialogue goguailleur et désabusé de Dieudonné; une fantaisie écrite et illustrée par G. Delaw : il y a là de quoi assurer aux fervents de l'humour les plus heureux instants... d'une joie où la malice est sans amertume et le sourire sans équivoque.

La *Baïonnette* paraît le jeudi. Le numéro, 50 centimes. En vente dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

Chronique Régionale

PUY-L'EVEQUE

Drame épouvantable

Un mari tue sa femme et sa belle-mère

Un drame épouvantable s'est déroulé dimanche avec une rapidité inouïe.

Les époux Rouvenot vivaient en mauvaise intelligence et séparés. Le mari fit, à midi, irruption dans la maison de sa belle-mère, Mme Chaudebec, garde-barrière, la tuant d'une balle au cœur et poignardant sa jeune femme. Cette dernière a été transportée dans un état très grave à l'hôpital, où le docteur Delbreil lui a donné les premiers soins.

Ensuite, ce sinistre personnage a mis le feu aux quatre lits du logement.

La foule, exaspérée, lui aurait fait un mauvais parti sans l'énergique intervention de la gendarmerie.

Le parquet est venu faire les constatations d'usage.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 95 à 26; Espagne, 1 09 à 1 11; Hollande, 2 27 à 2 31; Italie, 84 à 86; New-York, 5 42 ½ à 5 47 ½; Suisse, 111 à 113; Suède, 155 ½ à 159 ½; Norvège, 150 ¼ à 154 ½.

PELADE Notice gratuite. **BÉNIT**, pharmen 27, rue Matabiau. — TOULOUSE

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le vendredi 24 janvier, à 1 heure trente, à l'hôtel des ventes, rue Voltaire : VESTIAIRE D'HOMME et DIVERS BIJOUX. Au comptant et 10 %.

Me BOUDIN commissaire-priseur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le vendredi 24 janvier, à deux heures, à l'hôtel des ventes, rue Voltaire : Salle à manger acajou, meuble de salon, chambres pitchpin et noyer, piano à queue d'Erard, bon billard avec accessoires, suspension et banquettes, glaces, appareils de chauffage, etc. Au comptant et 10 %.

Me BOUDIN commissaire-priseur.

A V. 20,000mq terrain industriel Bordx, bord Garonne, rive gauche, raccord av. voie ferrée. Ecr. TOUNE, Agence Havas, Bx.

A V. 100 arbres sur pied, chênes, peupliers, brûlés, bourg Mérignac, bord route; tuyaux caoutchouc, robinets cuivre, portails fer. Ec. TOUNE, Ag. Havas, Bx.

Dans centre, notamment Intendance, Chapeau-Rouge, allées de Tourny, on demande deux ou trois pièces pour bureau. Ec. DOG, Agence Havas, Bordeaux.

Jeune artiste peintre demande place payée architecte ou décorateur. Ec. Ferma, Havas, Bx.

On dde 3 pièces vides, eau, gaz, centre. Ec. Pierre, 3, r. Rosalie.

A V. d. ville de la Gde joli café avec belle salle au 1er, billard chambres meublées et terrasse de 200 personnes. Prix 18,000f. On se retire. Rien des agences. S'adr. Villa, 81 bis, r. de Pessac.

CHARBON de bois, bourrées, fagottes, friquets, chêne, pin; 89, cours d'Aquitaine 135, cours du Médoc, 135, Bordx. ON PORTE A DOMICILE.

OUVRIERE COUTURIERE sérieuse, bonne instruction, pour s'occuper en même temps d'écritures et du magasin. — GERAUD, 28, c. Saint-Jean, Bdx.

Démobilisé 45 a., conn. parfait. comptabilité et t. travail bureau, dde emploi mais. sér., exc. référ. Ec. Lousir, Ag. Havas, Bx.

Sergent-maj. libéré, ex pal clerc avoué, dés. pl. contentr mais. comm. Ec. Desse, Ag. Havas, Bx.

DEMANDE caissière profession restaurant. Bonnes référenc. Ecrire SERRE, Ag. Havas Bdx.

Gabariers! location de Voiles! Voil. Joachim, 19, r. d. Faures, Bx.

PATISSIERS Fécule extra pour pâtisseries. Raisins Corinthe, amandes, vanilles. — Sr ALARY-GUILHEM, 2, rue Sainte-Colombe, 2, Bordx.

SOUFRE GRIS Kulmann garanti à 50 % soufre pur, 98 f. 100k. Vaysse, 48, r. Chais, Libourne.

DISPOSANT de 50,000 francs, j'achèterais dans grosse bourgade bon hôtel ou commerce sans connaissance spéciale. RIO, Champagné-les-Marais (Vendée).

A V. lot pièces p. camion Clydesdale, pont arr., vis sans fin, couronnes bronze, changement vit., pignons, ressorts. A. TOURILLON, 6, rue Huguerie, Bordx.

GROUPE MOTEURS pr marine, pompe, électrogène 100, 70, 50, 30, 12, 6 et 3 chevaux, magnétos, carburos, cardans, etc., hélices, graisseurs, ressorts. Motor-Stock, 38, r. Poyenne, Bx.

A liquider à vil prix grosse quantité de fils téléphoniques, de lumière, de sonnerie, et **FILS DE VIGNE AMERICAINS**. S'adresser chez MASSEZ, 26, rue Roquelaure, 26, à Bordeaux.

A V. voitre Lion-Peugeot 7 HP, torp., capote p.-brise, b. ét. marche. Poirier, faïences, à Rochefort.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx. **ECOULEMENTS RETRECISSEMENTS** Traitement en 1 séance.

ROUGE VIN EXTRA. BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f L'bo nu 27, rue Peyronnet. L'bo nu

SITUATION ASSUREE en apprenant **Sténo-Dactylo Anglais** 52 INTER-OFFICE 52 all. de Tourny (1er étage) Téléphone 9-61. 872 emplois procurés cette année.

ANGLAIS STENO-DACTYLO, COMPTABILITE Ecole, 39, r. Sainte-Catherine.

A V. paire de vaches garonnaises, chât. Haux, p. Langoiran.

A V. baladeuse état neuf pt port. 20qx. E. Duphil, Boulac-Illac, Gde.

ON DEM. scieur-limeur, bon salaire, travail assuré. SCIERIE, 17, rue de Dijon, Bordx-Bde.

Chef mécanicien marine commerce cherche situation à terre. Ec. DESCOT, 17, r. de la Jalle, Bdx.

LE CARBURE DE CALCIUM est redevenu de vente libre. Pour demandes de prix et conditions, s'adresser à **La Société Commerciale LAMBERT-RIVIÈRE** 34, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux. Agence régionale de la Sté Cale DE CARBURE ET PRODUITS CHIMIQUES.

OFFICE DE LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE
Ventes de Tubes à Hydrogène
Un stock important de tubes à Hydrogène est en vente jusqu'au 1er février, par lots de 500 (éventuellement de 100), à l'Etablissement Central d'Aérostation militaire, à Chalais-Meudon.
Le cahier des charges est déposé au dit Etablissement, ainsi qu'à la Direction de l'Aéronautique.

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, r. VITAL-CARLES. Brochures et renseignements sur demande.

LOYERS Commission arbitrale, Indemnité, Congé, Résiliation, Prorogation, Formal., Renseig. DORCY, 32, r. Ste-Colombe.

INTERMÉDIAIRE — AUTOMOBILES 60 ACHETEURS — 50 VENDEURS. AUTOMOBILISTES, adressez-vous 73, cours Pasteur, Bordeaux. Téléphone 43.83. — On se déplace gratuitement.

C'EST NATALIS 5, rue des Trois-Conils, 5, qui achète dans les meilleures conditions : bijoux, argenterie, fourrures, robes, manteaux et reconnaissances.

On dem. ouv. tail. 9, r. Dauphine.

LOCOMOBILE 25 HP à louer. GUILLON, Le Bouscat (Gir.).

Sténo-dactylo courant travail bureau dem. emploi. Mlle Andrée, 51, rue Ste-Eulalie, Bordx.

A V. setter 9 m., hte orig., pedigree; 110, r. Guillme-Leblanc.

Coiffeuse, masseuse, manucure à domicile, prix modérés. Ec. ORTIZ, 75, rue Laroche, Bordx.

A céd., dép. forcé, petite épicerie 11, rue Sainte-Eulalie, au 1er.

Achèterais carrosserie torpédo 4 places, très bon état. Adr. offres, Labeyrie, tailleur, Dax.

ÉLEVES EN RETARD. — G. PENEN, à Mestras (Gironde).

FAISSONNATS chêne à v., 43, av. Thiers.

ON DESIRE louer échoppe vide ou garnie Bordeaux ou banlieue. Faire offres M. SUC, dépositaire « Petite Gironde », Saint-Sulpice-et-Cameyrac (Gironde).

FABRICANT VENDRAIT beaux lits de style en cuivre, berceaux en cuivre. DEPRAS, 28, rue Saint-Jérôme, à LYON.

ACHÈTERAIS propriété proximité immédiate ligne tramway ou terrain industriel. Ec. Abraham, Ag. Havas, Bx.

English teacher wanted at once salary 300 to 350 a month. — Write with references to JACOB, Agence Havas, Bordeaux.

CAMIONNAGE très intéressante affaire à reprendre, cause départ. S'adr. entresol, 13, cours Tournon, Bx.

PROPRIETE à v., 13 kilom. de Bdx, près gare, joli site, 11 hect., vigne, terres, prairie, grande maison, dépendances, facilités paiement. — Ecrire : BEL, 85, cours Balguerie, 85, Bordx.

TONNELIERS dem., gros salaires, travail continuel; 10, rue Nuyens, près gare Bastide-Bordx.

BALADEUSE 6 barriq. sole dde. Ecr. ANTOUNE, Le Bouscat.

Courtiers et courtières dem. pr agrandiss. photogr., fortes remises. Mme PAUL, vendredi, de 2 à 5 heures, hôtel des 7-Frères.

RAPHIA extra long, livraison immédiate. DUBET, pépiniériste, place des Quinconces, allées d'Orléans, à Bordeaux.

Génisse blanche et noire échappée champ de foire de St-Médard. Ram. chez M. Berdoulay, ch. de Labarde, Bacalan. Réc.

SAVON de ménage « le Flamant » Postal 10 k 30f fco votre gare, 2 post. 10 k. 58f cent. remboursemt. Ecr. Marius ARTAUD, 10, bd Chave, Marseille.

SAVON BLANC non silicaté, postal 10 k., 24 fr.; 3 post., 70 fr.; 5 post., 112 fr. franco votre gare contre remboursement. — SAVONNERIE DE RIO-TINTO, MARSEILLE.

SAVON BLANC non silicaté « LE KAKI », post. 10 k. 27 fr.; 3 post. 78 fr. et 5 post. 127 fr. SAVON EXTRA PUR « Stes Maries, 10 k. 41 fr. franco votre gare contre remboursement. — LOISEL, fabricant, MARSEILLE.

SAVONS de 1res marques. Demandez prix et conditions à Robert BART, à Salon (Bouches-du-Rhône). Echantill. 0.75 timbr. Représentts acceptés.

SAVON blanc de ménage garanti, 27 fr. le postal de 10 kil. fco cont. remb. Ec. H. OLIVIER, Capucines, Marseille.

SAVON DE MENAGE, postal 10 kil. 28f; HUILE DE TABLE le lit. 5f90 en postaux 5 et 10 lit. Franco votre gare. Contre remboursement. — FLOTTE Aîné, SALON (B.-d.-R.)

HUILE d'OLIVE Tunisie. Charles BESSIS, exportateur, TUNIS.

HUILES et SAVONS. Représentants dem., fortes remises. A. Machy, Salon (B.-R.)

HUILE d'olive vierge douce « MELIORA » 10 lit. garantis, 55 fr. franco contre mandat-poste d'avance, colis assurés. Mlle MAURIN, Cinq Avenues, MARSEILLE.

ARBRES sur pied, CHENES, ORMEAUX, ACACIAS, sont achetés par la Scierie CARRAIRE et DIOT, à Eysines. Faire offres détaillées indiquant essence, quantité, situation et prix demandé.

ON demande magasins, chambres, appartements et propriétés vides et meublés à louer. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

Machine à écrire MONARCH-3 dern. mod., bicol., marche arrière, à vendre. INTER-OFFICE, 52, all. Tourny, 52. Téléph. 9-61.

Le docteur Soulas d'Amiens, de 1 h. à 4 h., cours Victor-Hugo, 134, pour les maladies de la peau, du cuir chevelu et des organes génito-urinaires.

ON FERAIT transports pr camion auto dans Bx et environs jusqu'à 15 à 1,600 kilos. — S'adresser 117, rue de Ségur, Bdx.

Kina Michelot
Nous avons reçu 1,122 lettres en décembre nous demandant le KINA MICHELOT au détail, par deux ou trois litres. Nous ne vendons le KINA MICHELOT qu'aux limonadiers et aux grandes épiceries.
En remerciant les personnes qui nous ont écrit, nous les prions de s'adresser pour le détail à toutes les grandes épiceries qui ont le KINA MICHELOT.
Vous n'aurez pas la grippe espagnole si avant chaque repas vous prenez un **KINA MICHELOT**.
Les docteurs recommandent un Quina complet contre la grippe espagnole. Vous ne verrez jamais les buveurs de **KINA MICHELOT** avoir la grippe espagnole.

ACHATS DE TITRES cotés ou non cotés. **Avances sur titres cotés. Prêts sur garanties sérieuses.** ANDRÉ, 10, place Puy-Paulin, 10.

AV. SALLES A MANGER Nombreuses occasions. BAYLE, 43, cours d'Albret.

A V. mon 1er ét., jard., 9 p., eau, gaz, terrain attenant 600 m. q. Ornano. Ducasse, 40, r. J.-Abria.

MOBILIERS ÉLÉGANTS Maison principale à Paris. SUCCURSALE DE BORDEAUX 33, cours de Tourny, 33. **OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS** Provenant de séquestres, saisies, ventes judiciaires et vendues bien au-dessous de leur valeur.

ON ACHETERAIT maison rente viagère. Ec. av. indications précises Darrica, Ag. Havas, Bx.

FILS DE FER galvanisés usagés vignes. HENAULT, Libourne.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

LAIT entier, 300 lit. à vendre. Offres à ROB, Ag. Havas, Bx.

MOTEURS électriques triphasés de toutes puissances
ALTERNATEURS et TRANSFORMATEURS
FILS, CABLES NUS ET ISOLÉS, PROFILÉS BANDES, BARRES, PLANCHES CUIVRE ET LAITON
Stock important, disponible de suite. S'adresser pr conditions
Etablissements **GRAMMONT** 62, rue du Palais-Gallien :: BORDEAUX ::

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
THÉODORE, GRÉGOIR & Cie, 37, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Nous avisons notre clientèle que nos services de groupage sont prêts à fonctionner, tant pour **PARIS** et l'au delà que pour la **BELGIQUE**, et que nous sommes à sa disposition pour lui donner à ce sujet toutes indications utiles.

IMPUISSANCE GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE par les **Wirrill, 11.35** fr — Notice franco. Laboratoires LEBRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE.

Dentiers GARANTIS depuis 5 fr. la dent 119, rue Ste-Catherine.

PARALYSIE Guérison, renseignements gratuits. — BOUCAUD, spécialiste Marmande (Lot-et-Garonne).

Achat — Vente de tous genres d'appareils automatiques : pianos, phonographes, etc. — COLLET, 32, rue du Plat, 32, Lyon.

A VENDRE BEL IMMEUBLE, HOTEL PARTICULIER situé dans beau quartier, comprenant rez-de-chaussée, grand salon, petit salon, salle à manger, fumoir, cuisine, souillarde, water-closet, cour et garage. Premier étage, comprenant deux belles chambres de maître, grand cabinet de toilette, salle de bains, penderie, terrasse et water-closet. Deuxième étage, comprenant une chambre d'enfant, deux chambres domestiques, une lingerie, un grenier et un water-closet. Grande cave, deux caveaux, chauffage central, eau, gaz, électricité. Au besoin on vendrait meublé. Pour visiter écr. à DABLI, Agence Havas, Bx.

J'ACHETE BON PRIX tous meubles riches et simples. DECHERAT, c. d'Albret, 39, Bx.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx. Usine LATASTE Tél. 18.37. Replongeage de Tissus. TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE. Travaux pour Confrères.

ECOLE de STENO-DACTYLO Anglais, etc. Leçons sur place et par correspondance 20, cours de Toulouse, BORDEAUX.

AVIS LA BANQUE DE LA GIRONDE, 10, place des Quinconces - par organisation spéciale - ESCOMPTE, PRÊTE, FAIT DES AVANCES aux gros et petits commerçants, détaillants solvables.

CHAI demdé Bdx courant 1919-1920, 2,000 t. environ, av. grands bureaux, installations modernes pour emballage bouteilles, vaste hall expéditions. Prendrait suite bail maison désirant liquider. — Ecrire CARBOL, Agence Havas, Bordeaux.

Bicyclettes hme, dme, b. ét.; classeur, presse à copier, à vend.; 9 bis, r. Bern.-Adour, Caudéran.

FUMEURS !!! ne fumez que LE NIL

Egaré chien berger loup nom Médor. Av. 21, r. Delurbe. Réc.

RAISIN DE MALAGA Amandes grillées et figues. Le « Petit Mendiant provençal », 100 mendiants, 45 francs, port payé; 1,000, 37 fr. 50, port payé; 10,000, 32 fr. 50, port payé gare. — Echant. contre 1 fr. COMPTOIR DES MARQUES FRANÇAISES, 1, rue Suffren, 1, à MARSEILLE.

Ouvriers jardiniers sont demandés 136, chemin Frédéric-Sévène, 136, à Talence (Gde) LESPEZ, jardinier.

CARROSSERIE GERBEAU dem. forgerons, limeurs, peintres en voitures; 188, r. Judaïque.

COMPTABLE homme ou dame, bonne écriture, demandé pendant quelques semaines pour mise à jour. Ecrire ERAL, Agence Havas, Bx.

REMORQUE Paquette 4 tnes absol. neuve, à vend. Rambaud, 36, r. Constantin, Bx. Tél. 2977.

PLANCHES, madriers, voliges, parquets, rendus Bordeaux. — Ecr. LUPAN, Agence Havas, Bx.

BOIS DE CHAUFFAGE CHENE scié, fendu; 53, rue Frère, Bdx.

EMPLOYE connaissant douane, transit, demande emploi maison de commerce préférence. Ec. BONAT, Agence Havas, Bordx.

FAGOTS A VENDRE F. AUCANNE et Cie, chemin de Queyries, Bordeaux - La Bastide.

JE CHERCHE acheter fonds de coiffeur d'homme ou de dame, ou magasin vide. — Ecrire ESPANA, Agence Havas, Bordx.

CHAUFFEUR expérimenté demande place camion ou voiture. Ec. NAFER, Ag. Havas, Bdx.

PORTAIL fer occas. demandé, largeur 3 m. 75 environ. Ecr. LUTIR, Agence Havas, Bordx.

Lot important de BOCAGE DE FONTE MECANIQUE à vendre, prix modéré. — Ecrire TILMON, Agence Havas, Bordeaux.

BONNE STENO-DACTYLO sérieuse demandée, références premier ordre. Début. s'abstenir. Ec. LOUIS, Agence Havas, Bdx.

Monsieur sér. 39 a., conn. quincaillerie et outillage cherche gérance ou emploi dans maison commerce. Visiterait clientèle s. place. Ec. Lereau, Ag. Havas, Bx.

OCCASION demandée, étau limeur 0,50 × 0,30 × 0,40; petite fraiseuse, moteur électr. 10 HP. Offrir : 130, boul. Godard, Bordx.

J'ACHETE TOUT : papiers, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

SITUATION comle à céder à homme sérieux disposant de 160,000f. Affaire 1er ordre. Ecrire avec références à BACHET, Agence Havas, Bordx.

Sténo-dactylo anglais très bonne instruction dde place bien rétrib. Ec. Dodge, Ag. Havas, Bx.

INDUSTRIEL DESIRE emprunt. 10,000 fr., ayant dépôt sur liquidation de 15,000 fr., très sérieux. Pressé. Ecr. BOYER, Agence Havas, Bx.

MADRIERS pin suis acheteur, disponible ou livrable tout de suite, pris sur chantier, en 4 mètres 10 × 0,11 × 0,05. — Offres : RADIN, Agence Havas, Bordx.

LITHO-TYPO Serais acheteur d'un fonds. Ecr. ERDNA, Agence Havas, Bordx.

A V. immeuble industriel av. maison d'habitation moderne, jardin et garage, quartier Midi. Ecr. LAUZIA, Agence Havas, Bx.

WAGONS couverts 10 tonnes livrables tout de suite. La Franco-Belge, 4, place du Commerce, 4, à NANTES.

CHANSONS patriotiques et autres, 30 succès franco 3 francs. Catalogue gratis. — SOULAS, 89, faubourg du Temple, PARIS.

MARIAGES Pour trouver l'idéal rêvé, se marier avant, et rapid., écrire à l'INTERMÉDIAIRE (œuvre créée essentiell. p. facil. les mariages en France, ne dde auc. commis.) 25, quai St-Antoine, Lyon. Renseignements discrets contre 0,25.

VIGNERONS, voulez-vous vendre votre vin à clientèle bourgeoise ? Adressez-vous à M. J. Gasnet, Saint-Vaury (Creuse).

ON DEM. pour Bordeaux dame de compagnie de 40 à 50 a., très dévouée, même sans instruction, sérieuses référenc. exigées. Ec. FRATER, Ag. Havas, Bordx.

Perdu petite chienne loulou de Poméranie répondant au nom de Loube. Prière rapporter, 63, allées Damour, Bdx. Récompense.

Perdu chat siamois. Rapp. 59, r. Pas-Saint-Georges, 59. Récomp.

Perdu setter lav. bl. joue noire. Ram. 58, r. Capdeville. Réc.

MM. CHANVRIL Frères recevront samedi 25 courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres; 37, r. Lecocq, Bdx.

CHEVAUX M. BOURRICAUD, marchand à Agen, prévient qu'il vient de recevoir un fort convoi de gros chevaux et de petits bretons.